

L'hon. M. Perrault répond à ses détracteurs

Le ministre de la Voirie fait l'historique de la construction du boulevard Alexandre Taschereau, qui relie le pont de Montréal à Laprairie, et démontre que cette entreprise n'a été aucunement entachée de vol, comme certains journaux l'ont prétendu

TEXTE DE LA DECLARATION

Québec, 8. (Spécial au Canada). — L'honorable M. Perrault, ministre de la Voirie, a revendiqué son honneur hier sur le parquet de la Chambre et, se levant au début de la séance, sur une question de privilège, il a donné le plus éloquent démenti à certaines feuilles de la Métropole qui accusent le ministre de la Voirie d'avoir fait perdre une somme de \$300,000 à la Kennedy Construction, au prix de \$1,019,000, un contrat d'après lequel la compagnie des Ponts et Chaussées pour la somme de \$720,000.

L'hon. J.-E. Perrault

"M. le président, trois journaux hebdomadaires de Montréal ont publié ces jours derniers des articles dans lesquels le ministre de la voirie est pris à partie. Deux des articles étaient intitulés: "Un vol de \$300,000. MM. Taschereau et Perrault font compliquer des voleurs. Ils doivent démissionner". Un autre hebdomadaire a dit qu'un scandale, un vol de deux millions avait été consommé par les libéraux, que l'on a dépensé inutilement cette somme pour la construction du chemin qui relie le pont de Longueuil à Laprairie.

"Dans deux des journaux hebdomadaires qui parlent d'un vol de \$300,000, on dit d'abord que si le gouvernement n'a pu payer ses comptes aux colons et à l'Assistance Publique, c'est parce que ce vol a eu lieu sur le boulevard Taschereau. On ajoute que le chemin aurait pu être construit pour la somme de \$600,000. On dit aussi que le ministre de la Voirie a manipulé tous ces contrats et que le premier ministre, trésorier provincial, a autorisé les paiements. Les articles mentionnent que la Société Générale des Ponts et Chaussées a soumissionné pour une partie de cette route au prix de \$720,000, et que j'aurais cassé ce contrat pour le donner à la Kennedy Construction Company pour \$1,019,000.

"M. le Président, ce n'est pas l'importance de ces journaux ni de ceux qui les rédigent qui me fait lever en ce moment. Quand on connaît les rédacteurs de ces périodiques, on sait à quoi s'en tenir. Je crois que je dois, comme ministre de la Voirie, des explications aux députés de cette Chambre de même qu'à la province et que je dois revendiquer l'honneur du premier ministre, le mien et aussi celui de la Kennedy Construction Company.

qui est une compagnie canadienne faisant affaires ici depuis plus de vingt-cinq ans et qui a toujours bien exécuté ses contrats, tant pour le gouvernement d'Ottawa, la cité de Montréal, le Canadian National, le Pacifique Canadien que le gouvernement de Québec. Cette compagnie a le droit que son honneur soit revendiqué.

"Je demande l'indulgence de cette Chambre car je veux rétablir les faits qui sont déformés dans de longs articles publiés dans ces journaux. Je veux mettre devant cette Chambre l'histoire de la construction du boulevard Taschereau, avec des chiffres, pour démontrer qu'il n'y a eu aucune irrégularité.

L'attitude de l'Opposition
"Je dirai immédiatement que je veux décharger la responsabilité des membres de l'Opposition. Je sais qu'aucun d'eux n'a inspiré ces écrits, qu'ils viennent d'ailleurs, et j'en rends tout de suite le témoignage à mes collègues de l'Opposition.

"Vers 1924, on a décidé de construire le pont de Longueuil et cela obligeait le ministre de la Voirie à exécuter des travaux pour créer une artère qui amènerait le trafic au nouveau pont, qui y reliait toutes les routes que nous avons sur la rive sud, route Montréal-Sherbrooke, Montréal-St-Hyacinthe, Montréal-Laprairie, St-Jean-Rousset Point, Montréal-Iberville et Freighsburg, Montréal-Valleyfield-Malone, etc.

L'ancienne route

"Les journaux en question prétendent que si nous avions utilisé le chemin ouvert de ce côté, nous aurions pu économiser une somme de deux millions. Le projet d'utiliser le chemin existant fut étudié et rejeté parce qu'il nous aurait obligé à traverser les rues de St-Lambert, rues étroites, tourner des angles droits et tomber dans Laprairie encore par des rues étroites. Il nous aurait obligé d'élargir toutes les rues existantes et la jetée de Laprairie, travaux qui auraient coûté, d'après les estimés, deux millions et demi, et nous n'aurions pas eu encore le raccordement avec le pont de Longueuil, de Chambly, St-Hyacinthe, St-Hubert et Sherbrooke. (Suite à la page 3)

Petits faits de la session fédérale

(Presse Canadienne)

Ottawa, 8. — En 1932, il est venu 20,591 immigrants au Canada selon une précision apportée aujourd'hui aux Communes par l'honorable Wesley Gordon, ministre de l'Immigration. De ce nombre, 13,709 immigrants vinrent des États-Unis, 3,327 de Grande-Bretagne et d'Irlande, et 2,646 d'ailleurs. L'Ontario en reçut 9,312, la province de Québec 4,134, la Colombie-Britannique 1,950 l'Alberta 1,692, et les autres provinces moins de 1,000 chacune.

La monnaie du Dominion a actuellement une valeur nominale de \$180,473,272.19, et elle représente une valeur réelle d'or de \$70,936,056.24, selon une déclaration faite aux Communes, aujourd'hui, par l'hon. E. N. Rhodes, ministre de la Finance. L'or représente donc 39.3 pour 100 de la monnaie canadienne.

Les chefs libéraux des Communes et du Sénat ont tenu un caucus aujourd'hui, au cours duquel ils ont discuté du personnel de la nouvelle commission du tarif. La nomination de M. M. N. Campbell, progressiste de Mackenzie, en Saskatchewan, au poste de commissaire du tarif a provoqué contre ce député des commentaires défavorables. M. Campbell, bien que progressiste, a constamment appuyé le gouvernement Bennett depuis qu'il fait partie du Parlement canadien, et l'on croit que sa nomination est une récompense politique.

La commission sénatoriale des chemins de fer a rejeté aujourd'hui, par un vote de 18 contre 3, l'amendement du sénateur James Murdoch demandant que le tribunal d'arbitrage recommande dans un bill actuellement à l'étude par la commission sénatoriale, soit remplacé par la Commission des chemins de fer qui existe déjà. Il y aura donc un Tribunal d'arbitrage sur la question ferroviaire, une commission sénatoriale des chemins de fer et la Commission des chemins de fer.

"A moins que le ministre de l'Agriculture s'intéresse à ce qui se passe dans les cours à bestiaux," dit aujourd'hui le colonel Harry Mullins, député conservateur de Marquette aux Communes, "l'avenir agricole du Canada s'assombrira de plus en plus". M. Mullins a fait cette déclaration après s'être opposé à la loi fédérale qui oblige ceux qui achètent du bétail à fournir une garantie de \$10,000 aux propriétaires des cours à bestiaux, comme preuve de leur bonne foi. Cette somme est fournie selon un mode de cotisation, mais le colonel Mullins prétend que cette restriction tient les acheteurs à l'écart, et nuit au commerce du bétail.

La résolution présentée par l'honorable Pascal Poirier au Sénat, qui recommande l'adoption de la journée de travail de six heures par tout où c'est possible, dans l'industrie et le commerce, a été rejetée aujourd'hui en Chambre Haute. La résolution demandait aussi qu'un encouragement plus substantiel fut accordé au mouvement de retour à la terre.

Le sénateur Lacasse a déclaré que la journée de six heures ne serait pas une solution au chômage, mais il a approuvé l'hon. M. Poirier en ce qui a trait au retour à la terre. Quant au sénateur Hughes, il fait observer que la journée de six heures est difficilement applicable en agriculture, où les agriculteurs ont à peine le moyen de vivre. Une journée de six heures signifierait plus de main d'œuvre, et par conséquent plus de misère dans la classe agricole.

E. R. Jackson, inspecteur des pénitenciers canadiens à sa retraite, a déclaré aujourd'hui que le général E. M. Ormond, surintendant du service des pénitenciers, a manqué de tact dans ses relations avec les prisonniers. "Au moment où le général Ormond fit son rapport, dit-il, il n'avait vu que trois pénitenciers: Portsmouth (près de Kingston), St-Vincent de Paul, P. Q., et Dorchester. N.B. Il n'avait vu que ces trois maisons de détention, et dans chacune il s'est produit une révolte. Qu'est-ce à dire. Le général Ormond devra apprendre qu'on tient les prisonniers paisibles de diverses façons; mais si l'on accorde des privilèges, il est très inhabile de les retirer subitement. Cela a le don d'irriter les prisonniers et même les gens libres."

coup insisté pour faire inclure la Commission des chemins de fer dans le projet. Il a exprimé le désir que cette commission, entre autres devoirs, s'occupe de déterminer si tel ou tel cas doit être soumis au tribunal d'arbitrage. Les sénateurs Beaubien et Meighen se sont objectés à cette opinion. Le comité s'est ensuite ajourné pour se réunir demain à 11 heures.

Le ton qui convient à un journal d'action catholique

Québec, 8. (Spécial au "Canada") — M. Eugène L'Heureux, secrétaire de la rédaction à l'"Action Catholique", ayant publié le 6 février un article assez violent sur la question de l'électricité, a reçu le lendemain la lettre suivante de S. E. Mgr Villeneuve, archevêque de Québec. Nous la publions sans commentaires:

Québec le 7 février 1933.
Monsieur Eugène L'Heureux,
l'"Action Catholique",
Québec.

Mon cher M. L'Heureux,
J'ai lu votre article de ce soir à propos d'électricité. Il ne m'appartient pas d'apprécier la question de fond et je vous laisse la dessus toute liberté. Mais vous y prenez un ton qui ne sied pas à un journal d'action catholique. Je ne puis l'approuver.
Croyez, cher Monsieur, à tout mon dévouement en N.-S. et M.I.
J.-M. RODRIGUE, O.M.I.
Archevêque de Québec.

Les cultivateurs de l'est du pays sont négligés au Parlement fédéral

Un député conservateur, M. F.-H. Pickel, l'affirme à la Chambre

Suggestion sympathique

Les consommateurs de lait à Montréal sont exploités dit M. P. Mercier

M. P.-A. Séguin

Par Fulgence Charpentier

Ottawa, 8. — L'agriculture est l'industrie la plus importante du Canada et c'est elle qui reçoit en Chambre le moins de considération. Les problèmes agricoles sont d'habitude renvoyés pour discussion au comité permanent du parlement et le public n'en entend pas beaucoup parler. Mais la principale objection contre le mode actuel de procéder est le fait que les députés de l'Ouest, pour la plupart agriculteurs, accaparent toutes les séances du comité de sorte que l'on entend sans cesse parler de blé, de maïs ou de bétail, mais rarement du beurre et du fromage.

Pour obvier à cette difficulté, M. F.-H. Pickel, député de Bromfield-Mississipi a suggéré à la Chambre, hier, que le comité d'agriculture soit divisé en deux sections, l'une pour s'occuper du blé et l'autre pour étudier les questions de culture mixte. Il a été exposé à la députation que, pendant les dix dernières années, ce comité a tenu 85 séances où seul le blé a été le sujet de débat, ne laissant que 71 séances pour examiner les autres aspects de l'agriculture.

Les députés de l'Ouest se préoccupent tout d'abord de leurs affaires et la culture du blé a fait couler des flots inintermittents d'éloquence progressive, car les membres du groupe agraires sont loquaces, agressifs et pensent tout savoir. M. Pickel trouve que l'administration a été négligée par tous les gouvernements et l'administration actuelle "ne s'est pas plus forcée que les autres à cet égard". M. Pickel est un député rural typique. Médecin de profession, il appartient par sa famille au groupe de loyalistes des cantons de l'Est enracinés au sol depuis la révolution américaine. Il a cultivé la terre, comme tous ces docteurs de campagne du temps jadis qui combinaient les deux métiers et arrachaient aussi bien une souche qu'ils arrachaient une dent.

Comme il le dit lui-même dans son discours: "Il connaît son métier de A à Z". Il s'est présenté comme candidat conservateur sans interruption pendant un demi-siècle avant de réussir à se faire élire. Mais en 1930, il réussit à vaincre M. Fred Kay, de Mississipi, sur la question du beurre. Son plaidoyer pour les fermiers de l'Est a été fort bien accueilli de la Chambre et de nombreux libéraux l'ont appuyé dans ses revendications. (A suivre à la page 7)

LE GOUVERNEUR LEHMAN SE DIT SATISFAIT DE LA PART DE NEW-YORK DANS LA CANALISATION

Albany, N.-Y., 8. (P.A.) — Le colonel Lehman, gouverneur de l'état de New-York, s'est déclaré enchanté de l'entente conclue entre les ingénieurs de l'état de New-York et le gouvernement des États-Unis sur la part des dépenses pour le développement de la section des rapides internationaux du fleuve Saint-Laurent.

Le gouverneur a été fort content du rapport de la délégation des ingénieurs à Washington. Ses membres viennent de lui apprendre en effet que les ingénieurs fédéraux avaient fixé la part des dépenses de l'état de New-York à \$89,000,000 sur le coût total de \$274,000,000 du projet de canalisation. La question du développement de l'énergie électrique sur l'étendue de 48 milles qui va de l'île de Cornwall à celle de Galop, est en délibéré depuis presque une année. Ce développement comprend une centrale à Massena, N.-Y., et une autre près d'Ogdenburg.

En quelques lignes

TORONTO, 8. (P.C.) — Après avoir servi de cicerone à un groupe de banquiers américains au cours d'une visite de ces derniers aux mines d'or du nord de l'Ontario, l'hon. McRea, ministre des Mines, est revenu de son voyage et se déclare très optimiste au sujet du résultat de sa tournée.

TOKIO, 8. (P.A.) — Trois marins ont trouvé la mort au cours de manœuvres navales dans la rade de Tokio. Ils accostaient à bord d'une chaloupe quand cette dernière chavira, jetant tous ses passagers à l'eau. Trois se sont noyés et sept ont réussi à se sauver.

MALONE, N.Y., 8. (P.A.) — Holbert Howard, un commis voyageur de Syracuse, a été trouvé coupable d'homicide, en cour de Valleyfield. Il était tenu responsable de la mort d'une jeune fille d'Orms-town, Marjorie Hamilton, qui fut tuée dans un accident d'automobile.

CHATHAM, Ont., 8. (P.C.) — Alvin Bader a été arrêté aujourd'hui pour avoir volé un porc appartenant à un voisin. Il a expliqué qu'il s'était emparé de l'animal pour nourrir ses enfants qui mouraient de faim. Les autorités de la ville auraient refusé de lui venir en aide.

SANTA BARBARA, Calif., 8. (P.A.) — Un peintre paysagiste bien connu, A. C. Wyatt, est décédé subitement ici aujourd'hui. Il avait reçu plusieurs médailles d'or et des diplômes pour ses paysages d'Angleterre et des Tropiques.

CORNWALL, S. (P.A.) — Le Dr C. J. Hamilton de Cornwall prétend avoir droit au titre de champion des accoucheurs d'Amérique. Au cours de 65 ans de pratique, il a aidé 6,750 naissances. Le Dr Hamilton est âgé de 77 ans. Les deux autres prétendants au championnat sont le Dr Oliver de Chatham, 5,300 naissances, et un médecin du Kansas, 4,500 naissances. Qu'en dit le Vieux Doc?

PHILADELPHIE, 8. (P.A.) — Un chauffeur sans-travail a vu tout-à-coup la fortune lui tomber du ciel, et cela sans figure de style. En effet un coup de vent lui apporta un chèque de \$40,000 et un billet promissoire de \$50,000, alors qu'il se tenait au coin d'une rue. Il retourna les deux à leur propriétaire qui lui donna \$2 de récompense.

Vol à la pointe d'un revolver-jouet

Comme un bandit se servait d'une femme pour trouver des victimes

Après avoir été entraîné par une jeune fille dans un appartement siégeant 934 rue DeBullion, un homme dont l'identité n'a pas été divulguée, a été assailli hier soir, vers sept heures, par un malfrat, qui, sous la menace d'un revolver, lui a volé la somme de cinquante sous. La police ayant été prévenue aussitôt, trois constables se rendirent sur les lieux et arrêtèrent le bandit comme il allait s'enfuir dans la rue à l'arrière. Conduit au bureau de la Sureté, le prisonnier a dit se nommer James Sloan, âgé de vingt ans, domicilié à 934, rue DeBullion. Lors de son arrestation, au dire de la police, il n'a été trouvé qu'une possession d'un revolver-jouet.

Sloan, au dire de la police, aurait commis plusieurs autres tentatives de vol depuis environ un mois. Une jeune fille qui demeurerait avec lui sortait de temps à autre et revenait à l'appartement avec un homme qu'elle venait d'accoster dans la rue. Après être entrée dans l'appartement avec l'étranger, la jeune fille allaitait Sloan, et ce dernier, sortant précipitamment d'une pièce où il se cachait, braquait son arme sur le nouveau venu et lui demandait son argent. Mais hier soir, au dire de la police, Sloan aurait été vu par des voisins qui prévirent la police.

Les constables Geoffrey, Collins et Dupuis furent immédiatement dépêchés sur les lieux. A leur vue Sloan tenta d'échapper en gagnant la rue, mais il fut arrêté par les constables. Il se mit à sa poursuite et le capturèrent bientôt. L'accusé, apparemment, n'aurait pas voulu signer de déclarations. Il comparaitra ce matin, en Cour de police.

Lucien Bossoutrot et Maurice Rossi quittent Istres pour l'Amérique du Sud ou Java dans l'espoir de faire mieux que Gaynord et Nicholletts

BUENOS-AIRES COMME DESTINATION?

Istres, France, 8. (P.A.) — Encouragés par le succès des aviateurs anglais, Gaynord et Nicholletts, deux aviateurs français se préparaient ce soir à une envolée vers l'Amérique du Sud ou Java. Ces deux aviateurs, Lucien Bossoutrot et Maurice Rossi, quittent l'aérodrome d'Istres de bonne heure demain matin avec l'espoir de battre le record par la distance qui vient d'être établi par les officiers anglais à Walfish Bay.

Les conditions atmosphériques au moment du départ décideront de leur destination. Le vent était si fort ce soir, qu'il fallait, à un moment, faire chavirer l'avion. Suivant le cours normal des choses, cependant, le vent devrait s'abattre durant la nuit. Jusqu'à présent, Bossoutrot et son compagnon semblent opter pour Buenos-Aires comme but de leur envolée.

Si les aviateurs décident de partir pour Buenos Aires, ils partiront à peu près à la même heure que le capitaine Mollison qui doit quitter l'Al-

gérie demain matin pour la troisième partie de son envolée au Brésil.

Bien que Bossoutrot et Rossi aient une machine plus lente que celle dont Mermoz se servit pour traverser l'Atlantique-est, ils espèrent qu'elle les portera plus loin. L'avion de Mermoz pouvait atteindre 150 milles à l'heure. Comme celui qui partira demain, il appartenait au ministère de l'Air.

Les Américains

Boston, 8. (P.A.) — Le record établi aujourd'hui par Gaynord et Nicholletts ne restera pas longtemps à l'Angleterre s'il faut en croire le pilote de l'avion qui avait établi le record précédent. Ce pilote est Russell Boardman qui, en compagnie de John Polando, couvrit une distance de 5,012 milles de New-York à Stamboul, il y a deux ans. En effet, Boardman annonçait ce soir qu'il avait l'intention de repartir avec Polando pour une autre envolée l'été prochain. Il se dirigera dans la même direction.

"Ontario prête aux cultivateurs, et nous, nous leur donnons, répond à M. A. Guertin le premier ministre, l'hon. M. Taschereau

L'hon. Adélard Godbout traite en Chambre du drainage des terres

La délégation anglaise à la Maison Blanche?

Londres, 8. (P.A.) — L'on disait ce soir à Whitehall que la délégation anglaise qui ira à Washington négocier la révision des dettes de guerre avec le gouvernement Roosevelt sera composée, probablement, des trois personnages suivants: Le premier ministre Ramsay MacDonald, Walter Runciman, président du Board of Trade et — si les conditions le permettent — l'hon. Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier. De la sorte, les trois principaux éléments du gouvernement national-travailleurs, libéral et conservateur — seront représentés.

Le Canada dépasse les Etats-Unis en fait de politique

L'université de Montréal défait l'université Laval au débat interuniversitaire

Me André Fautoux

Champions de la politique contemporaine du Canada contre celle des États-Unis, les représentants de l'Université de Montréal ont mérité leur victoire d'hier dans la première joute oratoire à Montréal de la Ligue interuniversitaire des Débats.

Moins brillants orateurs comme équipe, que leurs adversaires de l'université Laval, MM. Bédard et Beaudoin se sont montrés plus persuasifs que leurs hôtes de Québec. A la solidité d'argumentation de M. Bédard est venue s'ajouter la virtuosité oratoire et la précision dans la réplique de M. Beaudoin. Cet ensemble a donné à leur lutte un caractère de cohésion et de fini que la finesse de M. Fardif et la rare éloquence de M. Lesage n'ont pas su égaler. Mais avant l'allocution du président du jury, Me André Fautoux, l'auditeur, moins averti, n'aurait pas su partager les mérites, et la soirée se serait close non par un résultat de 6 points à cinq et demi, mais par 6 à 6.

La séance d'hier a eu lieu sous la présidence d'honneur de Me André Fautoux et la présidence effective de M. Henault Champagne, le président de la Société des Débats de l'Université de Montréal.

On notait la présence au premier rang de MM. Jean Bruchési et François Vézina, membres du jury; de Mme Vézina, de MM. Guy Legault, le président de l'Association Générale des Étudiants, de M. l'abbé Georges Deniger, aumônier de l'Association, et de MM. J. P. Laharrie, principal de l'École du Plateau, Joseph Danseu, assistant principal, Camille Jodet et Mme Houde.

Me André Fautoux
Une fois le verdict rendu public, le président du jury parla en ces termes: "Je vous remercie, dit-il, de l'occasion que vous m'avez fournie de vivre ces heures charmantes et fécondes. Les orateurs ont parlé de spéculations matérielles.

Elles auront sans doute pour effet de faire triompher les spéculations spirituelles, dont elles ont voulu se passer, mais qui leur sont indispensables." Il faut féliciter les orateurs de la vigueur, de l'éloquence et de la clarté de leurs discours. Il faut les remercier au nom du salut national. Les vieux luttent sont heureux de voir grandir ainsi des jeunes qui les dépasseront sans doute, et donneront (A suivre à la page 7)

Nicholletts et son camarade Gaynord offrent un nouveau record à leur pays

Les deux officiers anglais remportent le record pour la longueur de trajet

5,340 milles

Ils se reposeront à Walfish Bay, lieu de l'atterrissage, jusqu'à vendredi

Autres records

Walfish Bay, Afrique-Sud, 8. (P.A.) — Les deux officiers de l'armée aérienne anglaise, Gaynord et Nicholletts, ont atterri à Walfish Bay aujourd'hui après avoir couvert une distance de 5,340 milles d'Angleterre à l'Afrique-Sud sans un seul arrêt. Leur intrépidité victorieuse a rapporté à l'Angleterre le record de longueur pour l'envolée sans arrêt, ajoutant ce nouveau triomphe aux records, déjà acquis par d'autres as, de la vitesse et l'altitude. La Grande-Bretagne est la première nation dans l'histoire à obtenir ces trois records simultanément.

Les deux officiers cependant, ne semblaient pas émus outre mesure de leur succès. Souriants et apparemment peu fatigués, ils se sont contentés d'expliquer qu'ils auraient continué jusqu'à Cap, leur destination première, s'il n'avait pas manqué de gazoline. Le Cap est à 6,198 milles de l'aérodrome de Cranwell, en Angleterre.

En réalité, les deux aviateurs avaient dépassé Walfish Bay mais, s'apercevant qu'ils allaient manquer de gazoline, ils rebrousèrent chemin jusqu'à là. Un atterrissage parfait en tous points a marqué la fin d'une envolée brillante au-dessus de la Manche et de la Méditerranée, du désert et des brousses de l'Afrique. Leur envol dura exactement 57 heures et 25 minutes et ils ne rencontrèrent pas la moindre difficulté.

A leur arrivée, Gaynord et Nicholletts saluèrent les quelques personnes (A suivre à la page 7)

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne
Membre de l'Audit R. C. de Circulation

Le Canada est imprimé et publié par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, au numéro 23, rue Saint-Jacques, Montréal.
Rédacteur en chef: Guy de la Rivière.
Gérant de la Rédaction: Eustache Letellier de Saint-Just.
Directeur technique: Louis Carrière.

L'Oeuvre apostolique des Buissonnets

On ne connaît peut-être pas autant qu'il faudrait l'oeuvre admirable des Buissonnets, dont la maison s'élève aujourd'hui rue Sainte-Catherine (entre les rues Bleury et Saint-Laurent), et qui fut fondée il n'y a pas quatre ans par un prêtre dévoué, M. l'abbé Gagné, avec l'aide d'un groupe de laïques imprégnés d'esprit chrétien.

L'Oeuvre apostolique des Buissonnets, placée sous le patronage de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, se propose deux buts principaux. D'abord, "la glorification du Christ-Roi en pays infidèles, et en pays catholiques, par la protection de sainte Thérèse et des autres patrons de sa maison canadienne et la propagation d'une grande dévotion envers notre petite sainte et d'une croyance universelle en sa voie de confiance et d'abandon à la Providence"; ensuite, une tension d'efforts "vers la protection morale, le développement intellectuel et l'aide matérielle" de l'enfance et de l'adolescence à partir de l'âge de douze ans.

Pour atteindre ce dernier but, toutes les oeuvres des Buissonnets, existantes ou restant à créer, ne seront justifiées aux yeux des religieux et des laïques qui patronnent cette maison, qu'en tant qu'elles seront de quelque utilité "pour conduire la jeunesse orpheline, pauvre, abandonnée ou éprouvée, de quelque manière que ce soit, vers la vocation, — non seulement dans le sens populaire de vocation sacerdotale ou religieuse, mais dans son sens total et vrai, — réponse à l'appel divin dans le monde ou dans l'état religieux".

Oeuvre admirable, en vérité, qui s'est proposée par la suite des buts nouveaux, par exemple le Cénacle, ouvert aux prêtres retraités, épuisés ou malades, et le Foyer fondé "pour les personnes âgées ou non, dans le besoin ou non".

Depuis sa fondation le 17 mai 1929, jour anniversaire de la canonisation de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, l'Oeuvre apostolique des Buissonnets a occupé trois locaux successifs, le premier dans la rue Saint-Denis (de la fondation jusqu'en décembre 1930), le deuxième dans la rue Sherbrooke (de décembre 1930 jusqu'en mai 1932) et le dernier dans l'ancien couvent des Soeurs Grises, 171, rue Sainte-Catherine.

Dans le local de la rue Saint-Denis, les Buissonnets hébergèrent (pendant une année et demie) quatre personnes indigentes; dans celui de la rue Sherbrooke, une cinquantaine, et la maison de la rue Sainte-Catherine hospitalise aujourd'hui, paraît-il, près de quatre cents personnes.

On ne veut pas de meilleure preuve du zèle déployé par tous ceux qui s'intéressent au progrès de l'Oeuvre, notamment par les membres du Cercle des Buissonnets, fondé en novembre 1929 avec la collaboration de deux groupes laïques: une section masculine, composée de jeunes gens, d'hommes d'affaires ou de professions libérales et d'artistes, et une section féminine, composée de dames et de demoiselles, collaboratrices indispensables.

Les oeuvres les plus méritoires ne sont pas toujours celles qui font le plus de bruit, celles qui progressent grâce à une publicité tapageuse. C'est le cas de l'Oeuvre apostolique des Buissonnets. Souhaitons que les quelques lignes que nous lui consacrons aujourd'hui aident à la faire mieux connaître et apprécier.

Edmond TURCOTTE

Problèmes missionnaires en Chine

Les conceptions que se fait de l'Orient M. Léopold Levaux ne se laissent pas étendre et ne se prêtent pas à une appréciation d'ensemble que lorsque sera paru le second volume de son ouvrage: *L'Orient et Nous*. Mais, des maintenant, les "Essais divers" qui composent son premier volume, récemment paru, méritent une longue attention. Il y a là une intrepide sincérité de pensée, qui nous retient lors même qu'elle nous trouble, et qui nous captive par l'intensité même des points d'interrogation que nous fait elle nous suggère; et c'est l'attrait de ce premier volume d'éveiller en nous une impatience curieuse de savoir où s'orientera et comment s'achèvera cette synthèse. Le volume comprend quatre chapitres: la Chine et le catholicisme; la figure religieuse de Gandhi; Rabindranath Tagore et la religion du Poète; la Défense de l'Occident (ce dernier chapitre est une critique très vive du livre de M. Henri Massis).

Le premier chapitre seul nous intéresse ici. Il est un remaniement et un enrichissement de l'étude qu'il y a sept ans, dans la collection du Roseau d'Or, l'auteur avait consacrée "à la Chine et aux missions". C'est le mérite de M. Léopold Levaux de savoir mettre en relief l'importance qu'avait l'orientation religieuse de la Chine dans les destinées de l'humanité chrétienne. Sur son sol, un quart des humains s'entassent; comme quatre-vingt-cinq pour cent de ses habitants cultivent la terre, elle deviendra, au point de vue économique, un des plus vastes premiers de la planète. De l'étude de M. Levaux, il résulte que la population chinoise est jugée très diversément, même par ses apôtres. Voici M. de Guébriant qui, en 1927, dans une conférence à Lyon, vantait le vouloir-vivre des Chinois, leur facilité d'adaptation à tous les climats et à tous les milieux, leur acharnement dans le combat pour la vie, leur sobriété. Et voilà d'autre part que tel missionnaire, dans un ouvrage retiré depuis par ordre de Rome, a écrit que les Chinois sont d'une nature inférieure, qu'ils ont un supplément de péché originel. L'histoire nous dit quelle estime avait pour la classe des lettrés les Jésuites du XVIIIe siècle. — Jésuites savants, Jésuites artistes, qui s'appuyaient sur cette élite intellectuelle, avec l'espoir d'imprégner de christianisme la civilisation chinoise et d'implanter la foi du Christ sous le pavillon de la science; et le P. Wiegner, dans son oeuvre monumentale que M. Léopold Levaux déclare, tout le premier, "pleine de renseignements précieux", incline à considérer la classe lettrée comme "inconvertisible, à cause de ses vices honteux, de sa morgue stupide et de son indifférence blasée".

Voici M. Wang-Yu-San, Chinois catholique, docteur en sciences politiques et sociales de l'Université de Louvain, qui appelle notre attention sur cette étrange coïncidence entre l'état d'indifférence ou d'ignorance religieuse du peuple chinois et le maintien de son esprit familial, avec une autorité paternelle respectée; et d'autre part la même voix dénonce chez les Chinois "l'absence et l'indifférence de ces idées hautes et saintes qui ont fait les grandes nations: idéal, religion, patrie, abnégation, générosité, dévouement".

Tel est le chaos où nous nous débattions, lorsque du fond de notre

Occident nous cherchons à nous faire une exacte idée de la nation chinoise. Il semble que l'imbroglio politique qui s'y déroule, et qui ne permet guère d'apercevoir clairement ce que sera la Chine de demain, contribue encore à obscurcir nos idées sur la Chine du passé. Il semble que la réaction nécessaire contre une sévérité de jugement, qui, si on l'eût laissée triompher, aurait jadis interdit aux clercs chinois l'accès même de la prêtrise, provoque, par un inévitable choc en retour, des exagérations en sens inverse.

Où en serait le catholicisme, aujourd'hui, en Chine, si l'on eût tenu compte, il y a deux siècles, de certains propos tenus dans une assemblée de prêtres italiens, espagnols et portugais, en présence de Mgr de Tournon, légat pontifical dans l'affaire de rites chinois? "Les Chinois, disait une voix, sont orgueilleux, inconsistants, ingrats: c'est pourquoi ils ne doivent pas recevoir le sacerdoce." Ce fut au XVIIIe siècle l'honneur des prêtres des Missions étrangères de mettre en relief, au contraire, par la confiance qu'ils eurent en lui, la personnalité du prêtre chinois André Li, durant une longue période de persécution au cours de laquelle les missionnaires d'Europe avaient dû disparaître. Il représente magnifiquement, dans le Setchuen, le Credo catholique et le sacerdoce catholique. Etrange ironie: c'est devant ce futur héros de l'apostolat chrétien qu'avait été tenu ce propos dédaigneux, en vertu duquel aucun Chinois n'aurait pu monter à l'autel et remercier Dieu de "réjouir sa jeunesse".

Tous les missionnaires, et ceux-là mêmes qui sur beaucoup de points ne se sentent pas d'accord avec l'originale personnalité de P. Lebbe, dont M. Léopold Levaux nous trace un vivant et pittoresque portrait, conviendront aisément que pour aborder l'âme du Chinois il est nécessaire de l'aimer: M. Léopold Levaux, sur ce point, a d'autant plus cause gagnée, que la lettre solennelle dans laquelle le XIe parat fait crédit à toutes les vertus de l'âme chinoise nous apparaît comme étant, à l'égard de ces "frères de couleur", un précepte d'amour. Quant au protectorat européen, contre lequel s'insurge dans le Ciel Empire l'esprit de susceptibilité nationale, de grandes divergences d'avis, depuis le début du XXe siècle, séparent les missionnaires, au sein même de chaque congrégation religieuse: les pages de M. Léopold Levaux méritent d'être versées au dossier de cette épineuse question. Jusqu'à ce que la Chine jouisse d'une paix intérieure qu'on puisse juger durable, il est évident que, toute aspiration impérialiste mise à part, "tout gouvernement, de par son propre droit, peut et doit protéger, en tout pays, ses sujets et leurs propriétés, et par conséquent, aussi, les missionnaires et leurs institutions, spécialement aux époques de persécution et de vexations". Ces mots sont de Pie XI; ils résistent, tout naturellement, à la turbulente période actuelle.

Les pages écrites à un tournant d'histoire, et qui aspirent à diriger les lendemains par cela même qu'elles essaient de les pressentir, ont toujours une saveur spéciale, qu'il est plus facile de sentir que de définir: le livre de M. Léopold Levaux nous ménage ce mystérieux plaisir.

Georges GOYAU

de l'Académie française.

(La Libre Belgique)

Billet du matin

POSTE AUX LETTRES

La France se prépare à célébrer cette année le 175e anniversaire de l'établissement d'un bureau central des Postes, dénommé depuis Hôtel des Postes, construit tout d'abord en 1758. Les boîtes aux lettres existaient depuis longtemps (1653), mais il n'y avait pas de bureau central pour la centralisation et le triage des lettres. Le premier hôtel des postes fut établi par M. de Chamousset et copié sur celui de Londres. A cette époque, Paris comptait 117 facteurs, qui transportaient les lettres et rapportaient les réponses, ce qui assurait au service double recette. Peu de temps après, on ouvrit neuf bureaux succursales et des boîtes furent installées dans divers cafés, épiceries et débits de tabac. Ceux qui recevaient une lettre, disons à huit heures du matin, avaient une seconde visite du facteur une heure plus tard, alors que la réponse était censée écrite. Le facteur annonçait sa venue au moyen d'une crécelle.

Avant l'invention des timbres-poste (1840), le port des lettres était payé en argent. Dans une intéressante conférence faite il y a huit ou neuf ans, le directeur des postes de Montréal, M. Victor Gaudet, rappela l'origine de cette invention d'un Anglais, Rowland Hill. Je crois qu'il s'agit d'un document dans l'Histoire de la Poste aux lettres, d'Arthur de Rothschild, ou on lit:

M. Rowland Hill voyageait, en 1838, dans l'un des comtés du nord de l'Ecosse, lorsque en traversant un village il aperçut un facteur de la Poste qui remettait à une jeune fille une lettre expédiée de Londres. La jeune fille demanda quel était le montant du port à payer, et, lorsque le facteur lui eut fait connaître le chiffre et la taxe, elle baissa tristement la tête, retourna deux ou trois fois la lettre entre ses doigts, et la rendit en disant qu'elle n'était pas assez riche pour acquiescer à une telle somme. Témoin de cette scène, le voyageur intervint et dit à la jeune fille que, si la lettre par elle rendue contenait, comme cela était vraisemblable, des nouvelles d'une personne qui lui était chère, d'un parent ou d'un fiancé, elle pouvait la redemander au facteur, et que lui, Rowland Hill, se ferait un plaisir de payer la taxe qu'on lui réclamait. La villageoise rougit, et, après quelques secondes d'hésitation, déclara à M. Hill qu'elle lui était très reconnaissante de son offre obligeante, mais qu'elle ne croyait pas pouvoir accepter d'un inconnu un pareil service. Cela dit, elle jeta un dernier coup d'oeil sur la lettre que tenait le facteur, congédia celui-ci et rentra dans sa maison.

Rowland Hill poursuivit sa route, mais, tout en marchant, il songeait au refus obstiné de la jeune fille. Et il lui semblait que, derrière ce refus, il y avait une énigme dont il fallait absolument trouver le mot. Revenant sur ses pas, il frappa à la porte de la maison, se présenta de nouveau à la villageoise stupéfaite, et, sans se rebuter par le mauvais accueil qu'elle lui fit, il réussit, à force de questions et d'instances, à obtenir d'elle l'aveu de la vérité. Fiancée à un ouvrier qui habitait Londres, elle avait trouvé, pour correspondre avec lui, l'ingénieux moyen que voici: Quand le prétendu écrivait à sa future, celle-ci refusait, sous prétexte de manquer d'argent, la lettre que lui apportait le facteur; mais, auparavant, elle avait eu le temps de lire à la volée, sur le revers de la suscription, deux ou trois lignes très simples dont les deux amoureux étaient convenus, et qui leur suffisaient pour correspondre. L'ouvrier faisait de même quand il recevait des lettres de la jeune fille, et, grâce à ce stratagème, ils communiquaient tous deux sans acquiescer la taxe postale, dont le chiffre assez élevé n'eût pas tardé, après quelques envois, d'absorber les minces ressources des deux correspondants.

Réfléchissant à cette singulière confidence, M. Hill en vint à se dire qu'un système postal où la fraude s'exerceait sous une forme qui ne permettait guère de l'atteindre laissait sans doute beaucoup à désirer; il se demanda si la perception de la taxe proportionnellement à la distance parcourue, tout en étant une mesure équitable, n'allait pas directement contre les intérêts bien entendus des transporteurs.

De là lui vint l'idée de ramener le prix du transport des lettres à un chiffre uniforme pour tout le royaume, suivant le poids de l'objet transporté. Ces questions ainsi posées, la réforme postale était facile pour un esprit aussi pratique que M. Hill.

Cette histoire est très gentille et certainement authentique, puisqu'elle est racontée par M. Hill lui-même. On se demande quoi admirer le plus: de l'ingéniosité des Ecossais, économistes avant tout, ou du sens de déduction de M. Hill.

Pour moi, la palme va aux Ecossais. En France — où tout finit par des chansons — bien des choses nouvelles sont aussi saluées par des vers. Lors de l'invention des boîtes aux lettres, un chroniqueur parisien, Loret, "poudait" les vers atroces que voici:

On va bientôt mettre en pratique, Pour la commodité publique, Un certain établissement. Mais c'est pour Paris seulement. De boîtes nombreuses et drues Aux petites et grandes rues. On parait vouloir en avoir laque. On pourra porter des paquets.

Le ministre actuel des Postes, celui qui a de la poste hérité, comme disait Trenblay — et après lui Remy Trenblay — pourra nous dire ce qu'il pense de ces vers.

des HAMEAUX.

Choses du temps

Son titre de gloire.

Le Dr Dufresne, décédé subitement ces jours derniers dans la force de l'âge, tenait une place honorable dans sa profession. Titulaire d'une vaste clientèle, il était depuis plusieurs années professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal. C'était, comme son fils Jean, notre estimé confrère de la Presse, un homme aimable et obligeant. Mais son meilleur titre à l'affection de ses concitoyens aura été ailleurs, et en ces temps de misères connues ou cachées il méritait d'être signalé. Du jour où il fut en état d'exercer une action sociale le Dr Dufresne entra dans la Société de Saint-Vincent de Paul. Il en fit partie jusqu'à sa mort. Tous les pauvres de sa paroisse, Saint-Louis de France, le connaissaient. Depuis plusieurs années il était membre du Conseil général de la Société à Montréal et sa clientèle se composait en grande partie de déshérités de qui il savait qu'il ne serait jamais payé. Chrétien fervent, il était de ceux qui vivent et "agissent" leur foi. Cette espèce se fait rare, rendons-lui, en sa personne, un hommage respectueux. — O. A.

Qu'on les noie!

La présence des jeunes femmes dans le commerce et l'industrie, où elles prennent la place des hommes, est un problème qui, ces jours-ci, donne beaucoup de graves soucis à l'Assemblée législative.

Certains députés, qui n'y vont pas par quatre chemins avec les femmes, leur interdiraient volontiers, par une législation, le droit de travailler hors du foyer.

Le but est louable. Il s'agit de défendre le vrai sexe faible, l'homme, contre son formidable rival? la femme. En interdisant le travail aux jeunes filles, on procurera peut-être du travail à de malheureux chômeurs pères de famille.

Parfait! Comme la solution est simple! Mais depuis que la question est sur le tapis, une misérable objection hante notre faible cerveau d'homme fort.

Si, par exemple, il arrive, comme cela se voit souvent, qu'un père de famille a été bûcher, dans sa propriété, de toutes les "traires" de filles, comment s'arrangera-t-il, avec ses \$20 ou \$25 par semaine, pour nourrir, vêtir et entretenir tout ça jusqu'à l'âge de 21 ans?

On dira peut-être qu'il y a un peu de sa faute. D'accord. Il aurait dû, sans doute, s'arranger pour n'avoir que des fils... Mais, enfin, on sait bien que, comme dans la chanson, Bonhomme n'est pas maître dans sa maison.

Au fait, il y a peut-être un moyen de se tirer d'embarras. L'Assemblée législative pourrait décréter, dans le meilleur style parlementaire, qu'il est désormais interdit aux pères de famille de la province de Québec de donner naissance à des filles. Et s'il en est qui osent naître malgré les décrets, eh bien! on les noiera, tout simplement, comme en Chine. — E. T.

Politique, probité et pots-de-vin.

On ne s'attaque pas impunément à l'honneur des parlementaires américains, fût-ce sous prétexte de prouver que, chez eux, l'honneur est la vertu du plus grand nombre. Le Sénat des Etats-Unis, par un vote de 53 contre 17, vient de destituer son vieux "sergent d'armes" de 73 ans, un ancien journaliste du nom de David S. Barry, coupable d'avoir écrit, dans le *New Outlook* de février, revue dont Al Smith est rédacteur en chef, des choses... ah! des choses abominables!

Le passage incriminé ou incriminant — de l'article de M. Barry est ainsi conçu:

Contrairement, peut-être, à la croyance populaire, il n'y a pas, au Congrès, beaucoup de tripoteurs (crooks), c'est-à-dire de véritables pots-de-viniers ou d'individus qui le seraient volontiers; il n'y a pas beaucoup de sénateurs ou de représentants qui vendent leurs suffrages pour de l'argent, et l'on connaît généralement assez bien ceux d'entre eux qui le font.

C'est pour avoir écrit cela que M. Barry a été destitué des fonctions qu'il remplissait au Sénat depuis quatorze ans et auxquelles est attaché un traitement de \$8,000 par an. Par bonheur pour lui, il a 73 ans. Et M. Barry, qui est républicain, prévoyait quand même sa destitution pour le mois prochain, avec l'avènement des démocrates.

Mais il ne s'agit pas, pour nous, de M. Barry. Ce qui pique notre curiosité, c'est de savoir s'il a dit la vérité dans son article du *New Outlook*. M. Barry est un journaliste de carrière, avec "un long passé d'intégrité, de probité et d'exactitude". Tour à tour correspondant parlementaire du *Detroit Evening News*, du *New York Sun* et du *Providence Journal*, il a été quelque temps rédacteur en chef à ce dernier journal. Enfin, il a été l'ancien confident politique de personnalités éminentes, parmi lesquelles l'ancien président Roosevelt, le sénateur Lodge et d'autres presque aussi distingués.

Est-il possible qu'un homme aussi

En dedans, à toute heure, mettre Avis, billet, adresse, ou lettre. Pour des gens communs pour cela. Permettez-moi de prendre la Pour d'une diligence habile. Je n'ai pas tout le monde. A des neveux, à des cousins. Qui ne seront pas trop voisins. A des gendres, à des beaux-pères. A des oncles, à des commères. A Jean, Martin, Guillaume, Lucas. A des clercs, à des avocats. A des marchands, à des marchandes. A des galants, à des galantes. A des amis, à des gaillards. Bref, à toutes sortes de gens. Ceux qui ne savent ni s'adresser ni de valets ni de servantes. Sont ainsi fort soulagés. Avant de leur dire: "annoncez-moi". Qu'en cas qu'il faille avoir réponse. On l'aura par tous les moyens. Et si, bon, tout savoir, combien. Cottera le port d'une lettre. Chose qu'il ne faut pas oublier. Afin que nul n'y soit trompé. Ce ne sera qu'un sou tapé.

digne de foi ait parlé à tort et à travers?

Les parlementaires américains, outragés dans leur honneur, songent en tout cas à intenter à M. Barry et au *New Outlook* une action en justice pour libelle diffamatoire. Pour être certain que personne n'échappe à leur vindicte, ils devraient embrasser dans leur poursuite le colonel Louis Howe, qui fut le factotum de M. Roosevelt pendant la dernière campagne électorale et qui sera le chef du secrétaire particulier de la Présidence après le 4 mars.

"Vous ne pouvez?" disait il y a quelques jours le colonel Howe "faire de la politique votre profession et rester probe. Vous ne pouvez pas honnêtement faire de la politique votre gagne-pain."

And Howe! — E. T.

"Source de Joie"

par M. Constantin-Weyer

M. Constantin-Weyer a commencé d'écrire à l'âge mûr et ses inclinations comme son talent se sont heureusement ressenties de cette maturité.

Il a montré d'abord peu de goût pour le roman, non qu'il fasse peu de cas de l'imagination mais il l'appliquait aux choses et aux bêtes plus qu'aux hommes. Ses personnages sont épisodiques. Il n'étudie, il n'approfondit que la nature et lui-même. En revanche, il a moins que ses contemporains le souci de l'observation exacte et objective. Il laisse l'imagination transformer les paysages qu'il a sous les yeux, au besoin il les agrandit et leur donne du mystère; en tous cas il n'interprète que les réactions qu'ils peuvent produire sur sa sensibilité.

Source de Joie, son nouveau livre n'est pas de même classe que *Manitoba* et *Chaire*, je veux dire qu'il est plus hâtivement écrit, avec des nerfs moins impressionnables, mais il répond au même besoin; traduire ce qu'a ressenti l'auteur dans la forêt des Feuilles (Le désir de s'évader), au bord de la rivière (Auss plus beaux jours) ou sur les bords du Ventoux et du Lubéron (L'expression de la joie). Plus loin il nous ramène au Canada (Esculape). — Espaces. Partout il semble voir des paysages divers et vivants, il les regarde en effet attentivement, mais en réalité c'est lui-même qu'il considère. Il s'interroge sur l'image obsédante de la lutte de la vie et de la mort que l'on retrouve dans tous ses livres, parce que lui-même les voit dans toutes les manifestations de la nature.

La vie des bêtes, leur intelligence, excitent sa curiosité et provoquent sa méditation philosophique. Il donne de jolies pages sur le grand entomologiste J. H. Fabre, qu'il a connu dans son adolescence, et sur Le Dantec qui fut son professeur de philosophie.

"Le Dantec, dit-il, expliquait la nature sans l'aimer, tandis que Fabre et mon oncle (un vieux médecin) étaient soutenus et vivifiés par une perpétuelle possession".

L'avantage de cette conception est de gagner en vérité et en sincérité psychologique, sinon extérieure et matérielle, mais elle risque de perdre en variété. Le cadre en effet peut se transformer à l'infini, allant du Morvan à la Provence et au Canada, mais l'homme et sa pensée restent identiques et ce sont eux qui font l'intérêt du livre.

Toutefois, l'émotion et le sens des choses de la nature sont de qualité rare dans ce livre comme dans les précédents, et la sobriété de l'expression en augmente le charme.

Source de Joie est une source d'agréable intellectuel.

M. Hodent.

(Paris-Canada)

Un journaliste

On vient de réunir quelques-unes des meilleures pages d'Albert Londres. Cela s'appelle *Histoires des grands chemins*. M. Edouard Helsey en a écrit l'avant-propos. De ce livre, autant que de cette préface, se dégage une belle figure de journaliste.

Ecoutez d'abord M. Edouard Helsey: "Les yeux doux brûlaient d'intelligence, de douceur et de malice, mais la pâleur du visage avait quelque chose de douloureux, presque de maladif. Il parlait peu, d'une voix faible et surlevée. Je m'aperçus bientôt, non sans étonnement, que ce journaliste, à qui il semblait plus que réservé, franchement timide."

La parenthèse ouverte par Edouard Helsey m'arrête et me donne à réfléchir. J'admire d'autant plus Albert Londres (que je n'ai malheureusement pas connu), maintenant que je sais qu'il fut, à tous les sens de l'épithète, un journaliste distingué. On est trop porté, en France surtout, à considérer le journaliste comme un homme dont l'indiscrétion s'accompagne souvent de vulgarité, pour ne pas dire davantage. Assurément le journaliste, qui va partout, qui doit se mêler à tous et à tout, ne garde pas sa réserve aussi facilement que l'écrivain de cabinet. On peut cependant être journaliste de race, et que cette race ne s'affaiblisse beaucoup de gens, écrit Edouard Helsey. D'abord par sa fantaisie, qui déconcertait souvent. Par son ardeur aussi, toujours incandescente... Enfin, et surtout, par un air de hauteur, une politesse souriante, ironique, glacée... Il allait où il voulait, pour voir ce qu'il voulait, pour en dire ce qu'il voulait. Il a toujours gardé sa pleine indépendance."

Quand il voulait aller à Moscou, peu de temps après la révolution russe, il ne pouvait pas obtenir de passeport.

LA VIE LITTÉRAIRE

Purisme

Par Robert de Roquebrune

(Collaboration particulière du CANADA)

De bons écrivains commettent des fautes de français et on peut relever chez les plus grands. Flaubert a écrit: "Tu m'objectes" (1). Lamartine faisait beaucoup de fautes d'orthographe, et son éditeur était forcé d'échelonner soigneusement ses manuscrits avant de les livrer à l'imprimeur. Balzac a parfois une syntaxe désolante. Le duc de Saint-Simon était très incorrect, et la marquise de Sévigné ne "mettait" pas toujours l'orthographe. Enfin, je possède une lettre que Maurice Barrès me fit l'honneur de m'écrire un jour, et où on trouve ceci: "Je crois que vous aussi vous avez mal lu cette innocente page..."

Pourtant, on ne saurait prétendre que Flaubert, Lamartine, Balzac, Saint-Simon, Sévigné et Barrès ne savaient pas le français.

C'est qu'il y a un mécanisme intellectuel très subtil et très compliqué dans le fait d'écrire. La chose exprimée est figurée par des mots dans un certain rythme formel, et les lois grammaticales s'appliquent comme d'elles-mêmes. La mémoire joue ici un rôle presque inconscient. Et cela est si vrai que, si l'on s'arrête d'écrire pour songer à la forme d'un mot ou d'une phrase, il arrive parfois que la mémoire se trouble. Le mécanisme est faussé, il y a un arrêt, et l'on doit recourir au dictionnaire ou à la grammaire. Cela est comparable au trouble que l'on éprouve en descendant un escalier, si on a le malheur de songer aux marches.

Les écrivains très sensibles et très passionnés sont sujets aux lapsus grammaticaux. Ils sont tellement identifiés à la vie de leur oeuvre qu'ils en oublient la grammaire, chose morte. Leur imagination est plus forte que leur mémoire. Balzac vivait tellement ses romans qu'il lui arrivait de parler d'Eugénie Grandet, de Rubempré ou de Gobseck comme d'être vivants: "Vous savez que Rubempré va faire un beau mariage", disait-il un jour à un ami. Le grand romancier était tout heureux de cet événement, oubliant qu'il en était le créateur.

Saint-Simon, dont Chateaubriand a dit qu'il écrivait à la diable pour la postérité, était emporté par ses souvenirs, ses haines, la vie intense de son style. Les mots et les images affluaient trop vite dans son cerveau et débordaient de sa plume sur son papier. C'est pourquoi son style fourmille d'incorrections et de redites, s'enchevêtre, que les phrases chevauchent les unes sur les autres. C'est un torrent d'agitation et de vivacité. C'est mal écrit, mais tout un monde, avec le relief des figures, la laideur ou la beauté des âmes, grouille dans son oeuvre étonnante. Quant à Flaubert, il se méfiait tellement de sa sensibilité, qu'il s'était astreint à un travail de forçat pour limiter ses phrases, qu'il critiquait sans cesse et reprenait inlassablement. Et il disait paradoxalement qu'une sensation trop vive ou un sentiment trop profond doivent être exprimés sans syntaxe et même sans orthographe, et que la plus grande preuve d'amour était d'écrire: "Je t'ihèmes".

Aussi, les puristes sont-ils généra-

(1) "S'objecter" n'est pas français, mais "Tu m'objectes", suivi d'un complément direct, l'est certainement. Ex: "C'est en vain que tu m'objectes la misère des temps." — N. de la R.

Pendant deux mois il harcela les Soviets: "Laissez-moi entrer, disait-il; on raconte partout que vous êtes des bêtes féroces. Si c'est vrai, je le dirai. Si ce n'est pas vrai, je le dirai le contraire." Deux mois plus tard, à Moscou, Tchitchine lui demanda: "Eh! bien, monsieur Londres, vous avez vu maintenant. Sommes-nous des bêtes féroces?" — Non, répondit Londres, mais vous êtes des bêtes.

Tel est l'homme qui revit dans maintes pages recueillies aujourd'hui par ses amis. Des pages où l'expression est une intensité de la vérité qu'elle sert avec une passion violente. Lisez ces lignes sur la cathédrale de Reims, avant le bombardement allemand: "C'était la moins aimée de France. Rien que pour elle, on se serait fait catholique. Ses tours montaient si bien qu'elles ne s'arrêtaient pas où finissait la pierre. On les suivait au-delà d'elles-mêmes, jusqu'au moment où elles entraient dans le ciel..."

Oui, Albert Londres était bien la vivante preuve qu'un journaliste, c'est d'abord un homme qui, devant le spectacle du monde, a l'honneur d'être écrivain.

(Figaro)

André Rousseaux

(Figaro)

Les réflexions de

l'Oncle Anthime

***L'homme qui veut rebâtir la société n'a généralement pas autre chose à faire.

***Aux hommes de petite taille le ciel, presque toujours, a donné la prudence.

***Le criminel finit ordinairement par se faire passer les "bagues".

***L'homme suffisant suffit rarement aux autres.

***A l'âge de 15 ans l'homme perd le goût de faire les courses. Il le retrouve plus tard.

L'Oncle Anthime

(La Tribune)

lement des écrivains assez froids. Et ils sont souvent aussi des archaïsants, ce qui en impose toujours aux ignorants. F. Brunetière, ayant décidé que les écrivains du 17e siècle avaient fixé la langue française une fois pour toutes, s'ingénia, sa vie durant, à écrire comme eux. Il n'y parvint nullement, d'ailleurs, et son style est le tarabiscotage le plus fâcheux et le plus illisible qui soit. Le pauvre homme croyait écrire comme Bossuet, Faguet archaïsait aussi beaucoup, mais la bonhomie de son style et sa finesse d'esprit l'ont rendu attrayant. Quant à Anatole France, ses manières archaïsantes gâtent, à mon avis, ses meilleurs ouvrages. C'est du Louis XIV fabriqué entre 1880 et 1910, ce qui n'est pas une bien bonne époque pour le Louis XIV.

Depuis qu'il y a des hommes et qui écrivent, il y a des puristes qui condamnent ou qui approuvent. Le malheur est qu'ils ont presque toujours pris comme critère le langage du passé, demeurant ainsi étrangers à la langue de leurs contemporains.

Au Canada, nous écrivons à la diable, mais il n'est pas certain que ce soit pour la postérité. "En littérature, nous aurons ce que nous pourrions", disait, avec modestie, vers 1860, le bon abbé Ferland. Ce propos fut tenu dans la boutique du libraire Crémazie, à Québec, où se réunissaient alors, autour de l'auteur du *Drapeau de Carillon*, l'abbé Casgrain, J.-C. Taché, Garneau, Louis Fréchette, le baron Gauthier-Boileau, etc. Fréchette ne goûta pas beaucoup le mot de l'abbé Ferland et, au moment de sa gloire, il voulut se poser en censeur. Il publia, dans la Presse, je crois, des articles intitulés: "Corrigéons-nous". Le malheur fut qu'il commit des bévues avec les meilleures intentions du monde. Et Gaston de Montigny s'amusa un jour à le relever en disant: "Corrigéons Fréchette!"

Mais ce n'est pas affecter un purisme bien sévère que souhaiter voir notre langage se débarrasser des anglicismes. Hélas! il y a bien longtemps que nous souffrons de ce mal! Déjà, Arthur Buies essayait de résister aux anglicismes

L'hon. M. Perrault répond à ses détracteurs

(Suite de la première page)

brook. Ce recordement aurait coûté une somme additionnelle de \$600,000, soit, en tout, une dépense de 3 millions pour toute l'entreprise.

Ce projet fut donc mis de côté par les ingénieurs. MM. Fraser et Bédard firent rapport que la seule solution était la construction d'une grande arête reliant directement le pont de Longueuil à Laprairie, avec, plus tard, la construction d'un chemin se rendant à Chambly, St-Hyacinthe, Drummondville et Sherbrooke.

Les préparatifs

"Dès 1928, mon prédécesseur (M. Perron) fit appeler le terrain nécessaire et prendre les options pour leur achat. Les plans pour la construction de la route furent préparés en 1928, dans l'hiver 1928-29. A la fin d'avril 1929, le projet était décidé et il n'y avait plus qu'à demander les soumissions. Je fus nommé ministre à cette époque. Je demandai les soumissions pour la première partie de la route, s'étendant de Laprairie au chemin Lapinière, puis, au mois de juillet, je demandai d'autres soumissions pour la section de Lapinière au pont de Longueuil. Les soumissions furent demandées par des avis dans les journaux qui furent publiés dans la "Presse", la "Patrie", le "Canada", le "Devoir", le "Bulletin", la "Gazette", le "Montreal Herald". Elles furent reçues, pour la première section, le 11 juin 1929. Les soumissions étaient les suivantes: Kennedy Construction Co., \$410,853.51; St-George Cartage & Construction Company, \$417,090.42; Robertson et Janin, \$483,328.06; W. P. MacDonald, \$510,231.14; Léger et Charlton, \$510,630; Arcelle Construction Ltd., \$521,687.84; Société Générale des Ponts et Chaussées, \$522,683.47; Laganière, Houde et Cie, \$575,738.04. La plus basse soumission était celle de la Kennedy Construction Co., et je l'acceptai.

La Kennedy Construction

Je dois dire tout de suite que depuis assez longtemps, les journaux auxquels je préfère nous parler de président de la Kennedy Construction Company comme étant un Américain de Detroit. Le président de la compagnie Kennedy, M. C. D. French, est un citoyen de la province de Québec qui est né à Scotstown. Sa famille réside dans la province de Québec depuis 135 ans. Son frère, qui demeure à Cookshire, est l'un des chefs conservateurs les plus importants du comté de Compton. Il est le beau-frère du Dr Mooney, de Québec, un autre conservateur très en vue. Et la Kennedy Construction Company est une compagnie québécoise.

"De même, le même article dit que l'un des directeurs de la Kennedy Construction Company, M. St-George Harvey, vient d'Arthabaska. On voit là le venin. On veut montrer l'intérêt que je pourrais avoir dans ce contrat en désignant un citoyen de la ville que j'habite. M. St-George Harvey est un excellent Irlandais, né en Irlande et qui demeure à Montréal depuis qu'il est au Canada. Voilà une preuve de la façon dont on respecte la vérité en certains milieux.

Les autres soumissions

"Le 6 juillet, des soumissions furent demandées pour la partie de Brosses au pont de Longueuil. Les avis furent publiés dans les mêmes journaux. Les soumissions suivantes furent reçues le 23 juillet 1929 pour la section de Brosses: Robertson et Janin, \$307,600.22; Kennedy Construction Co., \$338,808.81. Le contrat fut accordé au plus bas soumissionnaire au prix de \$309,422.12, après révision des chiffres. Pour la section du chemin de Lapinière, au pont, le ministre reçut les six soumissions qui suivent: Société Générale des Ponts et Chaussées, \$720,865.30; Laganière, Houde et Cie, \$726,249.88; Robertson et Janin, \$727,806.08; St-George Cartage & Construction Co., \$751,310.08; H. Marchessault et Fils, \$761,180.14; Kennedy Construction Co., \$1,191,415.60. Pour la première section, la Société des Ponts et Chaussées avait demandé pour les terrassements \$1 par verge cube tandis que la Kennedy Construction Company avait obtenu le contrat à un prix de 53 cents la verge cube.

La plus basse soumission

"Je dois déclarer bien franchement à la Chambre que j'ai accepté la plus basse soumission et accordé le contrat à la Société des Ponts et Chaussées, parce qu'elle avait fourni la plus basse soumission, mais cela

contrairement à l'avis de l'ingénieur en chef du ministère. J'avais foi, dans le temps, aux plus basses soumissions. J'ai perdu cette confiance depuis et j'aurai l'occasion d'en reparler.

Les travaux retardés

"Les travaux devaient commencer immédiatement, une clause du contrat exigeant que les terrassements fussent terminés avant le 30 novembre 1929. La soumission de la Société des Ponts et Chaussées avait été accordée le 26 juillet 1929 mais à la fin d'août aucun travail n'avait été commencé. Le ministre télégraphia au président de la Société, M. Necker, pour lui demander des explications. A la fin de septembre, cette Société n'avait que pour \$25,000 de travaux de faits. Nous lui avions demandé de signer un contrat mais le contrat était resté à Montréal sans signature. Je recevais tous les jours des plaintes du fait que les entrepreneurs n'exécutaient pas leurs travaux. Le 2 octobre, je me rendis sur les lieux et je constatai que la Société n'avait encore commencé aucun travail de terrassement. Le 3 octobre, j'écrivis à la Société et on me répondit de ne pas avoir peur car les terrassements seraient terminés à temps. J'ajoute que cette Société avait 222,700 verges cubes de terrassement à faire avec des matériaux empruntés. Finalement, à la fin d'octobre, n'ayant pas reçu le contrat, je télégraphiai au président de me retourner son contrat et de suspendre les travaux.

Jugement du tribunal

"A la fin du procès dont j'ai parlé l'hon. juge Gibsons, dans son jugement, qui donna gain de cause au ministre de la Voirie, déclara que la preuve établit qu'il en aurait coûté à la Société des Ponts et Chaussées non pas 54 cents par verges cubes mais au moins \$1.50 ou \$2. et qu'il aurait fallu, pour permettre à la Société d'exécuter son contrat, augmenter sa soumission de \$375,000 ce qui aurait porté le coût des travaux à \$1,100,000.

M. Necker a abandonné son contrat

"M. Necker a abandonné son contrat avec la condition que le ministre paierait la valeur des travaux exécutés et des matériaux rendus sur les lieux, et que nous prendrions la machine en question était dans l'impossibilité d'exécuter son contrat, non seulement devait-elle subir une perte de quelques centaines de mille dollars, mais elle n'avait pas un sou pour financer un contrat de 720,000. Pour pouvoir commencer une partie de ses travaux en octobre 1929, la Société a demandé au ministre de payer son ciment et de retenir la somme sur ses estimés. Elle nous a même demandé de payer pour le transport de son ciment. Voici une compagnie qui soumissionnait pour des travaux de \$720,000 et qui était incapable de payer le transport de ses matériaux.

"Je n'ai donc pas été étonné du

trou que M. Necker a demandé d'abandonner son contrat. J'étais convaincu alors qu'il ne pouvait l'exécuter et que l'ingénieur en chef du ministère avait eu raison. Plus tard, la Société a fait faillite et son président a poussé les liquidateurs à prendre une action contre le ministre pour le montant de \$450,000 pour prétendue rupture de contrat. La cause est venue devant la Cour supérieure et a été entendue par l'hon. juge Gibsons, qui a rendu jugement après quatre ou cinq semaines d'enquête. Toute cette affaire a été alors exposée en blanc et en noir devant l'hon. juge qui a donné gain de cause au gouvernement.

M. Duplessis — "La cause est en appel"

"L'hon. M. Perrault — "Oui, mais je n'ai aucun doute que le résultat sera le même. Les trois hebdomadaires disent que le ministre a accordé un contrat le 7 décembre, sans soumission, pour remplacer celui que M. Necker avait abandonné. Je m'adresse à tous les membres intelligents de cette Chambre.

Pour continuer les travaux

"La Kennedy Construction Co. avait obtenu le contrat pour la première partie et, au mois de novembre, date à laquelle les terrassements devaient être terminés, les conditions de son contrat étaient remplies. Il est juste de dire que Robertson et Janin avaient obtenu le contrat mais l'avaient passé en sous-contrat à la Kennedy Construction Co. Nous nous trouvons avec des travaux faits par la Société pour un montant de \$69,736.14. Des travaux de ciment étaient faits qui demandaient à être protégés. Il fallait procéder et j'ai fait, il me semble, ce qui devait être fait. J'ai pensé que l'entrepreneur qui était sur les lieux avec son outillage et son personnel était tout désigné pour obtenir le contrat, afin de procéder aux travaux. J'ai demandé à la Kennedy Construction Co. si elle pouvait se charger des travaux commencés par la Société Générale des Ponts et Chaussées. J'ai fait à la compagnie Kennedy l'offre de lui accorder le contrat aux plus bas prix unitaires de la Société ou aux siens quand ils étaient inférieurs aux autres. La Compagnie Kennedy a accepté cette proposition pour tout le contrat, excepté cette partie concernant les 222,700 verges de terrassement, pour lequel la Société avait un prix de 54 cents, prix que l'hon. juge Gibsons avait fixé à un minimum de \$2. par verge cube.

"L'ingénieur en chef du ministère

(M. Fraser), vu ces conditions, suggéra de remplacer les terrassements de terre par des viaducs en béton. La Kennedy Construction Co. consentit à faire ces viaducs aux prix de \$312,000. M. Fraser accepta ce prix. Je consulta à ce sujet les ingénieurs Montclair et Pratte, qui avaient été chargés de surveiller les travaux de béton de ces contrats. Ces derniers déclarèrent que s'ils avaient

eu à faire ces travaux eux-mêmes, ils auraient fixé un prix plus élevé. Il n'y avait donc pas d'autre chose à faire pour le ministère que d'accepter ce montant.

"Le 13 décembre, le ministre signa un contrat avec la Kennedy Construction Co. au montant de \$723,818.93. En ajoutant la valeur des travaux faits par la Société au montant de \$69,736.14, cela fait un total de \$793,549.07. Dans ce contrat, nous avons remplacé le béton de ciment par du béton bitumineux, car il y avait danger à mettre du ciment sur des terrassements non suffisamment tassés, conséquence de l'abandon du contrat par la Société des Ponts et Chaussées.

"Le projet comportait une emprise

de 150 pieds, une plateforme de 70 pieds et deux voies à sens unique de 20 pieds de largeur avec un espace libre de 10 pieds au centre pour le tramway de la cité de Montréal, car le tramway devait passer sur le pont. Au cours de 1930, le ministre avait été informé que le tramway ne passerait pas sur le pont de Longueuil, nous avons convenu de faire une seule voie de 30 pieds de largeur. Le ministre décida aussi, à ce moment, de revenir aux revêtements en béton avec armature d'acier et en augmentant les fondations. Il fut nécessaire de faire un nouveau contrat au montant de \$889,234.39. Les trois hebdomadaires en question nous disent qu'à la veille des élections nous avons donné à la Kennedy Construction Co. un contrat de \$889,234. Mais ce contrat n'était que la suite de celui que nous avions signé en décembre 1929, qui était aux trois quarts exécuté.

"On nous dit que les travaux ont coûté \$1,019,000. Il y a eu, en outre, quelques travaux imprévus sur ce contrat, au montant de \$11,000, ce qui porte le contrat de Kennedy à \$900,000 en chiffres ronds et non un million. Il faut toujours ajouter à ce montant des travaux les \$69,000 payés à la Société."

M. Duplessis — "Vous n'avez pas

fait une offre de \$130,000 à la Société?"

"L'hon. M. Perrault — "Oui, avant le procès, j'ai demandé l'opinion de nos ingénieurs, qui ont évalué la réclamation de la Société à \$102,000. J'ai ensuite fait faire une expertise par M. François-Charles Laberge, membre de la Commission des Services Publics, qui, dans le but évident d'amener la Société à un arrangement, a accordé \$130,000. Le ministre a alors déclaré qu'il était prêt à payer cette somme de \$130,000 et cette dernière a toujours été à la disposition de la Société. Dans son jugement, l'hon. juge Gibsons reconnaît que la somme due est de \$102,000 mais que le ministre avait offert \$130,000, même dans son plaidoyer, pour se tenir à son engagement de se soumettre à l'arbitrage de M. Laberge.

"Le ministre a payé à la Kennedy Construction \$242,000 de plus que le montant du contrat de la Société et c'est sur cela que les journaux hebdomadaires basent leurs prétentions d'un vol de \$300,000. Cette différence s'explique par ce qu'il a fallu payer pour les viaducs en béton, qui ont coûté \$310,000 alors que les terrassements que devait exécuter la Société auraient coûté, d'après sa soumission, \$120,258, ce qui faisait une augmentation de \$190,000. La différence s'explique aussi par le fait que nous avons augmenté les fondations en gravier de 6 pouces à 12 pouces d'épaisseur, ce qui a causé une augmentation de \$48,481.60.

"De plus, il y a les travaux d'accroissement en terre, remplacés par des accotements en gravier de 10 pieds de largeur, augmentation de \$11,033.77. La différence s'explique encore par l'augmentation du coût du béton auquel il a fallu ajouter une armure d'acier, augmentation de \$40,585.23.

"On nous dit que nous n'avons eu à faire qu'une route de 30 pieds au lieu de deux routes de 20 pieds. Mais cette diminution de largeur n'a été faite que sur une partie de la route et la diminution ne représente qu'une somme de \$25,380.

Le coût total du boulevard

"Si l'on additionne tous ces montants, on arrive à la différence que j'ai mentionnée soit \$242,000. Le boulevard a coûté une somme de \$2,154,435.57.

M. H. Béique (Chambly) — "Si je

suis bien informé, ce sont les ponts qui ont coûté le plus cher?"

"L'hon. M. Perrault — "Oui, les ponts ont coûté \$1,100,000."

"M. Duplessis — "Et ce que le montant total comprend les expropriations?"

"L'hon. M. Perrault — "Oui les expropriations ont coûté \$136,548."

Le général Smart. — "Quelle est

la longueur de cette route?"

"L'hon. M. Perrault — "9.31 milles. Si l'on tient compte que c'est un des plus importants boulevards du pays, où 300,000 voitures américaines ont passé l'été dernier, qu'il y a près d'un mille de traverses au dessus des passages à niveau, que ces traverses ont 60 pieds de passage libre, on admettra que le coût n'en est pas excessif. On ne peut comparer ce boulevard avec les routes ordinaires. Je prétends qu'il était nécessaire de faire ces travaux pour relier la rive sud de St Laurent à Montréal par le pont de Longueuil. Ce boulevard est un orgueil pour la cité de Montréal et pour la province.

"Pour la province de Québec. Il n'y a rien de mieux au pays et même dans l'état de New-York. La route dessert toute la partie du sud de la métropole du Canada et une population d'environ 1,500,000. Il nous reste à exécuter dans ce réseau de routes la partie de Chambly."

"M. H. Béique — "L'hon. ministre sait le nombre d'accidents qui sont enregistrés sur cette route de Chambly."

"L'hon. M. Perrault. — "Oui et dès que les finances de la province le permettront nous élargirons ce chemin qui est trop étroit. Il me reste à répondre à un dernier point. On nous dit que si le gouvernement n'a pas payé certains comptes cette année, c'est à cause de ce boulevard. Or, la plupart des gros montants versés pour cette entreprise l'ont été en 1930, 1931 et 1932. Le coût du boulevard n'a nullement eu au paiement des comptes aux colons et à l'Assistance publique en 1932. Je remercie la Chambre de l'attention qu'elle m'a accordée. J'ai cru qu'il était de mon devoir de donner ces explications et de démontrer que le ministre de la Voirie n'a aucun entrepreneur à protéger, nous avons construit un chemin important de la meilleure manière possible et avec toutes les pré-

cautions nécessaires. Nous avions sur les lieux des ingénieurs qui surveillaient les travaux. Je tiens à déclarer publiquement que la Kennedy Construction Company, qui a travaillé depuis longtemps pour le ministère de la Voirie et a exécuté de gros travaux, est une des compagnies dont nous avons le moins à nous plaindre. Elle a toujours donné entière satisfaction et jamais nous n'avons eu la moindre difficulté avec elle. Quand nos ingénieurs n'étaient pas satisfaits de quelque chose, cette compagnie s'efforçait d'y remédier." (Applaudissements)

L'hon. M. Taschereau

"L'hon. M. Taschereau. — "Mon nom ayant été mentionné dans ces articles bien que l'hon. ministre de la Voirie ait répondu complètement à tous les avancés de ces journaux, je veux ajouter un mot. Si un député de cette Chambre veut prendre la responsabilité de ses articles, nous serons très heureux de référer l'affaire au comité des privilèges et élections pour faire une enquête entière et complète et entendre ces messieurs qui ont porté des accusations dans les trois journaux en question et les entendre sous serment répéter devant ce comité de la Chambre ce qu'ils ont avancé."

GENEVE SE MONTRE CONCILIANTE

Genève, 8. (P.A.) — A la demande de Yosouke Matsouoka, le délégué japonais, le comité des 19 a consenti à se réunir demain pour écouter les propositions du porte-parole nippon relativement au conflit sino-japonais. Ce geste de la délégation japonaise semble avoir été fait dans un esprit de conciliation et la Société des Nations s'est montrée prête à user d'indulgence jusqu'au bout.

Toutefois, des rapports venus de la Mandchourie ont semé un peu d'inquiétude dans les milieux locaux.

Pour l'église St-Louis de France

La partie de cartes organisée par les dames de la paroisse St-Louis-de-France, pour la reconstruction de l'église aura lieu dans la salle de l'Arsenal, avenue des Pins, le 21 février à 8 heures du soir. La vente des billets se poursuit rapidement, et fait présager une assistance nombreuse et distinguée. Les anciens paroissiens qui voudront y assister sont les bienvenus. Toute obole sera reçue avec reconnaissance, afin que dans le plus court délai possible, la paroisse soit en état de faire face à ses obligations.

Mlle Bérubé, présidente des Enfants de Marie prie toutes ses compagnes de vouloir bien communiquer avec elle, le soir, en appelant HA 2619. — Pour tous renseignements, concernant cette partie de cartes, appeler aux numéros suivants: FR 1344, — HA 1612. — FR 1244.

L'ouverture du Dail Eireann

Dublin, 8. (P.C.) — Eamonn de Valera a été mis en fonctions aujourd'hui comme président du conseil exécutif de l'Etat Libre Irlandais. Le Dail Eireann s'est assemblé pour la première fois aujourd'hui depuis les élections. Après l'inauguration d'usage, qui s'est faite avec peu de cérémonie, la session a été ajournée au premier mars. La police a pris des précautions extraordinaires pour surveiller les abords de la Chambre. Les ministres sont entrés par une porte dérobée afin d'éviter tout mouvement populaire. De Valera a prononcé un discours en gaélique.

INAUGURATION DE LA...

(Suite de la dernière page)

avens dans notre pays tout ce qui est nécessaire à la vie économique d'une nation: matières premières, ressources naturelles, manufactures, main d'œuvre excellente, un marché domestique insuffisamment exploité — enfin le Canada dispose de tout ce qui peut contribuer à sa prospérité économique.

"Il existe certain préjugé par lequel on est porté à croire que produits étrangers sont de qualité supérieure aux nôtres. Or, cela n'est pas le cas pour la plupart des marchandises fabriquées dans notre pays. Dans presque tous les domaines de l'industrie, nos produits sont d'aussi bonne, sinon de meilleure qualité que les marchandises manufacturées en terre étrangère, et elles se détaillent à des prix qui défient toute concurrence dans bien des cas.

"Je profite de la présence du ministre du commerce pour souligner l'importance industrielle de Montréal. Notre métropole compte une foule d'ateliers, d'usines, de manufactures et de fabriques de toutes sortes. Ces établissements sont à portée de la main des consommateurs, et ils sont prêts à satisfaire aux demandes les plus exigeantes. Pourquoi ne les encourageons-nous pas un peu plus? Le fait que les manufactures canadiennes puissent compter sur l'encouragement de leurs concitoyens amènerait déjà une meilleure confiance en l'avenir du pays, et les ateliers reprendraient vite leur activité. La reprise du travail par les milliers de chômeurs de Montréal est à la base même du retour de la prospérité, et le moyen d'y arriver serait d'acheter les produits manufacturés par les industriels du pays, ceux-là même qui assurent un emploi aux consommateurs."

"L'hon. M. Rinfret et le ministre du commerce, l'hon. M. Stevens, requerront deux magnifiques couvertures de laine, don d'une filature de Montréal."

Les étalages

Tout un étage, dans l'immeuble de la Sun Life, est occupé par les étalages de produits canadiens. Cette année, l'exhibition est de toute beauté, et d'un bon goût recherché. On compte environ 150 expositions qui, tous, rivalisent d'ingéniosité pour attirer les visiteurs. La foule était nombreuse hier, et les organisateurs nous assurent qu'elle le sera encore plus au cours des soirées suivantes. L'exposition durera jusqu'au 18 février. Les curieux seront particulièrement intéressés par les kiosques aménagés par le ministère provincial des mines, par les ministères de l'Agriculture, de la Colonisation, par le service de la chasse et des pêcheries.

M. AVILA RAYMOND...

(Suite de la dernière page)

dans leurs entreprises, toujours prêts à les aider, à l'occasion, des conseils de leur expérience.

"Je veux aussi adresser mes félicitations et mes remerciements aux membres des comités à qui vous avez confié l'examen préliminaire des plus importants sujets soumis à vos délibérations. Ils ont en toute occasion fait preuve de zèle et de compétence et ont été pour la Chambre de précieux collaborateurs. Je mentionnerai spécialement, pour lui exprimer ma haute appréciation de son travail, le comité que vous avez chargé de préparer un mémoire à transmettre au gouvernement fédéral au sujet du traité franco-canadien. L'hon. M. Cahan, secrétaire d'Etat, vient de rentrer au pays avec le projet de traité qu'il a négocié en France. Je ne serais pas surpris qu'il y eût incorporé au moins quelques-unes des suggestions que cette Chambre, à l'instigation de son comité, lui a fait tenir."

Le nombre des membres

"Il serait désirable, pour le prestige de la Chambre, que ses membres fussent beaucoup plus nombreux. Pourquoi ne le sont-ils pas? La faute en est-elle à eux ou bien à nous? Nos concitoyens sont bien absorbés par leurs affaires, mais je suis convaincu que même ceux qui sont le plus occupés trouveraient profit à participer à nos délibérations et à nos travaux. Et ils manifesteraient, en se joignant à nous, cet esprit de solidarité qui est en soi une force constructive. Y a-t-il par ailleurs quelque réforme dans notre régie interne qui pourrait être nécessaire pour mettre fin à cette indifférence ou à cet éloignement d'un trop grand nombre? Je vous pose la question. A vous d'y trouver une réponse.

"Je félicite Messieurs Raymond, Paré et Smythe de leur élection; tous trois portent des noms qui nous font honneur. Mes félicitations aussi aux nouveaux élus du bureau de direction; tous, j'en suis convaincu feront honneur à la Chambre.

"Et je termine en vous adressant à tous mes plus chauds remerciements pour l'honneur que vous m'avez fait en me portant à la présidence, et pour la coopération entendue et généreuse que vous m'avez donnée en toute occasion pendant mon terme d'office. De vos excellents procédés à mon égard, je garderai, veuillez le croire, le meilleur souvenir."

Le nouveau conseil

M. J.-C. Groves-Contant proclame ensuite les noms des conseillers élus depuis la dernière assemblée de la Chambre. Ce sont: MM. J.-R. Carmel, Pierre Charton, L.-M. J.-R. Carmel, C. Dufresne, C.-A. Fabien, Paul-A. Gagnon, Joseph Hurtubise, Zéphirin Joubert, J.-Majorique Labonté, J.-A.-A. Leclair, Wilfrid Lorrain, C.-N. Moisan, René Morin, Nadeau, J. Perrault, C. Rinfret, Georges-A. Savoy, J. Sawyer et J.-P. Tremblay. Les membres du Comité exécutif de la Chambre prêtent serment en présence de M. C. H. Catell.

M. Avila Raymond

Le nouveau président prononça un bref discours d'inauguration, dont voici le texte:

"Permettez-moi tout d'abord d'adresser à mon prédécesseur, M. L. J. Tarte, les remerciements de notre association pour le bon travail effectué au cours de l'année dernière. Je voue à toutes les causes auxquelles il s'intéresse, il a mis au service de la Chambre de commerce, l'expérience que plusieurs années consacrées au journalisme lui avait acquise, et il a apporté dans l'exécution de ses fonctions toute l'ardeur que chacun lui connaît.

"Je suis certain d'exprimer la pensée de tous en lui adressant l'expression de notre reconnaissance.

"Un autre devoir qu'il m'est agréable de remplir c'est celui de vous remercier pour la marque de confiance que vous m'avez accordée en m'élevant à la présidence de notre Chambre de commerce.

"Les fonctions publiques, à l'époque où nous vivons, sont plus ou moins lourdes de responsabilité. Celle que j'ai acceptée de remplir n'en est pas exempte. Cette responsabilité toute-fois sera grandement atténuée par l'appui d'un bureau de direction composé d'hommes avisés, prêts à donner le temps nécessaire à l'étude des questions nombreuses qui s'offrent à notre attention.

Rôle de la Chambre

"Le rôle de notre Chambre n'est pas d'administrer, mais plutôt d'aviser. Elle doit éclairer, offrir ses suggestions sur les diverses questions touchant aux intérêts variés du travail, de l'industrie et du commerce en général.

"Joue-t-elle le rôle qu'on attend

GENEVE SE MONTRE CONCILIANTE

Genève, 8. (P.A.) — A la demande de Yosouke Matsouoka, le délégué japonais, le comité des 19 a consenti à se réunir demain pour écouter les propositions du porte-parole nippon relativement au conflit sino-japonais. Ce geste de la délégation japonaise semble avoir été fait dans un esprit de conciliation et la Société des Nations s'est montrée prête à user d'indulgence jusqu'au bout.

Toutefois, des rapports venus de la Mandchourie ont semé un peu d'inquiétude dans les milieux locaux.

Pour l'église St-Louis de France

La partie de cartes organisée par les dames de la paroisse St-Louis-de-France, pour la reconstruction de l'église aura lieu dans la salle de l'Arsenal, avenue des Pins, le 21 février à 8 heures du soir. La vente des billets se poursuit rapidement, et fait présager une assistance nombreuse et distinguée. Les anciens paroissiens qui voudront y assister sont les bienvenus. Toute obole sera reçue avec reconnaissance, afin que dans le plus court délai possible, la paroisse soit en état de faire face à ses obligations.

L'ouverture du Dail Eireann

Dublin, 8. (P.C.) — Eamonn de Valera a été mis en fonctions aujourd'hui comme président du conseil exécutif de l'Etat Libre Irlandais. Le Dail Eireann s'est assemblé pour la première fois aujourd'hui depuis les élections. Après l'inauguration d'usage, qui s'est faite avec peu de cérémonie, la session a été ajournée au premier mars. La police a pris des précautions extraordinaires pour surveiller les abords de la Chambre. Les ministres sont entrés par une porte dérobée afin d'éviter tout mouvement populaire. De Valera a prononcé un discours en gaélique.

INAUGURATION DE LA...

(Suite de la dernière page)

avens dans notre pays tout ce qui est nécessaire à la vie économique d'une nation: matières premières, ressources naturelles, manufactures, main d'œuvre excellente, un marché domestique insuffisamment exploité — enfin le Canada dispose de tout ce qui peut contribuer à sa prospérité économique.

"Il existe certain préjugé par lequel on est porté à croire que produits étrangers sont de qualité supérieure aux nôtres. Or, cela n'est pas le cas pour la plupart des marchandises fabriquées dans notre pays. Dans presque tous les domaines de l'industrie, nos produits sont d'aussi bonne, sinon de meilleure qualité que les marchandises manufacturées en terre étrangère, et elles se détaillent à des prix qui défient toute concurrence dans bien des cas.

"Je profite de la présence du ministre du commerce pour souligner l'importance industrielle de Montréal. Notre métropole compte une foule d'ateliers, d'usines, de manufactures et de fabriques de toutes sortes. Ces établissements sont à portée de la main des consommateurs, et ils sont prêts à satisfaire aux demandes les plus exigeantes. Pourquoi ne les encourageons-nous pas un peu plus? Le fait que les manufactures canadiennes puissent compter sur l'encouragement de leurs concitoyens amènerait déjà une meilleure confiance en l'avenir du pays, et les ateliers reprendraient vite leur activité. La reprise du travail par les milliers de chômeurs de Montréal est à la base même du retour de la prospérité, et le moyen d'y arriver serait d'acheter les produits manufacturés par les industriels du pays, ceux-là même qui assurent un emploi aux consommateurs."

"L'hon. M. Rinfret et le ministre du commerce, l'hon. M. Stevens, requerront deux magnifiques couvertures de laine, don d'une filature de Montréal."

Les étalages

Tout un étage, dans l'immeuble de la Sun Life, est occupé par les étalages de produits canadiens. Cette année, l'exhibition est de toute beauté, et d'un bon goût recherché. On compte environ 150 expositions qui, tous, rivalisent d'ingéniosité pour attirer les visiteurs. La foule était nombreuse hier, et les organisateurs nous assurent qu'elle le sera encore plus au cours des soirées suivantes. L'exposition durera jusqu'au 18 février. Les curieux seront particulièrement intéressés par les kiosques aménagés par le ministère provincial des mines, par les ministères de l'Agriculture, de la Colonisation, par le service de la chasse et des pêcheries.

d'elle? Répond-elle aux nécessités et aux réalités de l'heure présente? C'est à nous de le prouver.

"Je ne veux pas formuler de conceptions personnelles et je me contenterai en cette circonstance d'attirer votre attention sur divers sujets qui seront, au cours de l'année, l'objet de vos préoccupations les plus sérieuses.

"Beaucoup de problèmes seront soumis à votre étude. Nous n'avons pas mission de les résoudre, mais il est de notre devoir, et il y va aussi de notre intérêt de les étudier avec soin et de formuler les suggestions que nous croyons désirables.

"Un certain nombre ont déjà été l'objet de nos discussions d'autres qui sont des difficultés présentes viendront devant nous. Sans vouloir limiter le champ de nos activités, j'en signalerai quelques-uns en passant.

Le domaine fédéral

"Dans le domaine fédéral, la question de nos chemins de fer est à l'ordre du jour. Certes, s'il est une question importante et qui intéresse à un haut point le commerce et l'industrie, c'est bien celle-là. Plusieurs projets sont présentement l'objet d'une enquête spéciale par le sénat. Vous aurez aussi à considérer s'il serait dans l'intérêt du pays d'abolir toutes les Commissions des Ports canadiens pour les remplacer par une administration centrale, comme le veut une rumeur persistante. Il nous appartiendra de suivre attentivement ces délibérations, et dans la limite de nos attributions, d'exercer notre influence en faveur du projet, qui nous paraît le plus avantageux.

"La question de l'inflation de la monnaie ne saurait nous laisser indifférents. Elle a été et sera encore cette année le sujet de débats à la Chambre des Communes. Serait-elle à l'avantage et au détriment du commerce? Pour nous guider, nous avons déjà l'expérience d'autres pays qui n'est pas encourageante.

"Dans le domaine provincial, en parle de légiférer sur les heures de travail, de réglementer les ventes à tempéraments, ou encore d'étudier certain commerce.

Le domaine municipal

"Dans le domaine municipal, il est toujours question de l'agrandissement du Marché Bonsecours, de même que du mode et des conséquences des expropriations dans la Cité de Montréal. Notre Commission des Affaires municipales a déjà commencé une étude de divers modes d'administration municipale. Il sera de notre devoir de continuer ce travail et l'offrir les recommandations qui sont les plus avantageuses pour la bonne administration de notre ville.

"Autant de questions impor-

tes, entre autres, à l'étude desquelles l'expérience de nos membres, recrutés dans les différentes classes de la société, devrait être d'un secours précieux, pour aider à leur solution.

"Et plus notre association sera nombreuse, plus grande et plus efficace sera son influence.

"Au milieu des difficultés spéciales de notre temps, chacun a sa responsabilité et doit avoir le souci, non seulement de ses intérêts matériels, mais aussi des intérêts permanents de son pays. Et j'ai confiance que chacun aura à cœur de s'y livrer, et d'aider à la bien servir."

MM. Paré et Smyth

St. Phyllis Paré

La bourse

Activité marquée en bourse, à la suite d'achats considérables sur les titres de Nickel. La tendance a été satisfaisante et nettement dirigée vers la hausse. La plupart des actions finissent avec des gains, et Smelters enregistre même une avance de 4 points 1/2 en passant à 63. Les utilités sont très fermes: Bell, B. C. Power, Canadian, Hydro Electric, Montreal Power, Quebec Power et Shawinigan clôturent avec quelques fractions de hausse. Les avances sur les valeurs minières sont moins fortes. On assiste à quelques réactions. Lake Shore laisse 15 cents à 38.50, Dome, 25 cents à 17.50. D'autre part Noranda termine avec 70 cents de mieux, McIntyre avec 45. Wright Hargreaves et Teck Hughes s'améliorent, ainsi que Mining Corporation et Ventures. Nickel gagne 7.8 pendant la séance.

La journée

Sommaire

Le virement

Bourse de Montréal: 21,311 actions contre 14,211 la veille.

Petite Bourse: 3168 contre 3173. Titres miniers: 35165 contre 61,330.

Titres hors liste: 105,530 contre 6,329.

Electric de Toronto: 1,419,000 contre 3,688,000.

Bourse de New-York: 720,000 contre 580,000.

Valeurs actives

Brazilian, 1430. B. C. Power A. 91. Can. Car, 320. Pacific Canada, 859. Cockshutt P. 510. McIntyre, 657. Bridge, 235. Nickel, 62.55. McGill, 115. Montreal Power, 972. Nat. Breweries, 285. Shawinigan, 1120. Steel of Canada, 275. Hollinger, 852.

En augmentation

Bell, Packers, B.C. Power, Brazilian, Hydro Electric, Pacific Canada, Cockshutt, Smelters, Bridge, Nickel, McGill, Mont. Power, Quebec Power, Shawinigan, Banque de Montréal.

En diminution

Can. Car, Can. Cement, privilégié, Banque de Commerce.

Les changes

Les fluctuations des changes sont moins fortes. La livre débute à 4.07, monte d'une fraction en fin de séance. La prime du dollar américain se tient dans les environs de 34-18 7/8.

La petite bourse

Compilé par L. G. Beauchamp & Co., 84 St. rue Notre-Dame.

VALEURS	Max	Min	Per-Chan
As. Oil	78	74	72 1/2
A. Maitling	14	14	14
A. Bud Brew.	64	64	64
Gravel Brew.	12	12	12
Seagraves	41	41	41
m. Stores	174	174	174
perial Oil	89	89	89
Am. Tobacco	78	78	78
P. Petroleum	11	11	11
P. Pet.	3	3	3
U. K. Petroleum	98	98	98
C. Oil Gas	2	2	2

UTILITES

aharnois P. A. 90 90 90
North Pow. 70 70 70
U. K. A. 65 65 65
uth C. Pow. 70 70 70

MINES

no 4 35 35 35
sulet 17 17 17
me 175 175 175
nonbridge 210 210 210
ke Shore 2850 2850 2850
Intyre Perc. 240 240 240
shury Corporation 157 157 157
sing 20 20 20
rande 240 240 240
erit 47 47 47
skhill 184 184 184
right Hargreaves 412 412 412
ilvan 33 33 33
idacoma 24 24 24
ntures 125 125 125
s Missouri 125 125 125
swine 33 33 33
utrat Pat. 25 25 25
rrier Martell 520 520 520
parquet 4 4 4
anada 154 154 154
orad 181 181 181
wey Gold 87 87 87
viter Gold 75 75 75
Vittie Graham 20 20 20
s Missouri 240 240 240
a Antonio 111 111 111
ivanite 106 106 106
rkland Lake 25 25 25
shury Basin 75 75 75
Stocks 3168
Mines 35165
Hors-liste 105,530
Total 142,863

Les grains

WINNIPEG

Ble: 47 1/2 47 1/2 47 1/2
48 1/2 48 1/2 48 1/2
49 1/2 49 1/2 49 1/2
50 1/2 50 1/2 50 1/2
51 1/2 51 1/2 51 1/2
52 1/2 52 1/2 52 1/2
53 1/2 53 1/2 53 1/2
54 1/2 54 1/2 54 1/2
55 1/2 55 1/2 55 1/2
56 1/2 56 1/2 56 1/2
57 1/2 57 1/2 57 1/2
58 1/2 58 1/2 58 1/2
59 1/2 59 1/2 59 1/2
60 1/2 60 1/2 60 1/2
61 1/2 61 1/2 61 1/2
62 1/2 62 1/2 62 1/2
63 1/2 63 1/2 63 1/2
64 1/2 64 1/2 64 1/2
65 1/2 65 1/2 65 1/2
66 1/2 66 1/2 66 1/2
67 1/2 67 1/2 67 1/2
68 1/2 68 1/2 68 1/2
69 1/2 69 1/2 69 1/2
70 1/2 70 1/2 70 1/2
71 1/2 71 1/2 71 1/2
72 1/2 72 1/2 72 1/2
73 1/2 73 1/2 73 1/2
74 1/2 74 1/2 74 1/2
75 1/2 75 1/2 75 1/2
76 1/2 76 1/2 76 1/2
77 1/2 77 1/2 77 1/2
78 1/2 78 1/2 78 1/2
79 1/2 79 1/2 79 1/2
80 1/2 80 1/2 80 1/2
81 1/2 81 1/2 81 1/2
82 1/2 82 1/2 82 1/2
83 1/2 83 1/2 83 1/2
84 1/2 84 1/2 84 1/2
85 1/2 85 1/2 85 1/2
86 1/2 86 1/2 86 1/2
87 1/2 87 1/2 87 1/2
88 1/2 88 1/2 88 1/2
89 1/2 89 1/2 89 1/2
90 1/2 90 1/2 90 1/2
91 1/2 91 1/2 91 1/2
92 1/2 92 1/2 92 1/2
93 1/2 93 1/2 93 1/2
94 1/2 94 1/2 94 1/2
95 1/2 95 1/2 95 1/2
96 1/2 96 1/2 96 1/2
97 1/2 97 1/2 97 1/2
98 1/2 98 1/2 98 1/2
99 1/2 99 1/2 99 1/2
100 1/2 100 1/2 100 1/2

CHICAGO

Ble: 47 1/2 47 1/2 47 1/2
48 1/2 48 1/2 48 1/2
49 1/2 49 1/2 49 1/2
50 1/2 50 1/2 50 1/2
51 1/2 51 1/2 51 1/2
52 1/2 52 1/2 52 1/2
53 1/2 53 1/2 53 1/2
54 1/2 54 1/2 54 1/2
55 1/2 55 1/2 55 1/2
56 1/2 56 1/2 56 1/2
57 1/2 57 1/2 57 1/2
58 1/2 58 1/2 58 1/2
59 1/2 59 1/2 59 1/2
60 1/2 60 1/2 60 1/2
61 1/2 61 1/2 61 1/2
62 1/2 62 1/2 62 1/2
63 1/2 63 1/2 63 1/2
64 1/2 64 1/2 64 1/2
65 1/2 65 1/2 65 1/2
66 1/2 66 1/2 66 1/2
67 1/2 67 1/2 67 1/2
68 1/2 68 1/2 68 1/2
69 1/2 69 1/2 69 1/2
70 1/2 70 1/2 70 1/2
71 1/2 71 1/2 71 1/2
72 1/2 72 1/2 72 1/2
73 1/2 73 1/2 73 1/2
74 1/2 74 1/2 74 1/2
75 1/2 75 1/2 75 1/2
76 1/2 76 1/2 76 1/2
77 1/2 77 1/2 77 1/2
78 1/2 78 1/2 78 1/2
79 1/2 79 1/2 79 1/2
80 1/2 80 1/2 80 1/2
81 1/2 81 1/2 81 1/2
82 1/2 82 1/2 82 1/2
83 1/2 83 1/2 83 1/2
84 1/2 84 1/2 84 1/2
85 1/2 85 1/2 85 1/2
86 1/2 86 1/2 86 1/2
87 1/2 87 1/2 87 1/2
88 1/2 88 1/2 88 1/2
89 1/2 89 1/2 89 1/2
90 1/2 90 1/2 90 1/2
91 1/2 91 1/2 91 1/2
92 1/2 92 1/2 92 1/2
93 1/2 93 1/2 93 1/2
94 1/2 94 1/2 94 1/2
95 1/2 95 1/2 95 1/2
96 1/2 96 1/2 96 1/2
97 1/2 97 1/2 97 1/2
98 1/2 98 1/2 98 1/2
99 1/2 99 1/2 99 1/2
100 1/2 100 1/2 100 1/2

Bourse de Montréal

Compilés par Gagnon et Orligny, membres de la Bourse de Montréal, Immeuble Aldred, Place d'Armes.

VALEURS

VALEURS	Max	Min	Per-Chan
Bell Telephone	591	583	583 1/2
B. C. Packers	14	14	14
B. C. Power A.	91	91	91
Brazilian T. L. P.	1430	1430	1430
Can. Car and Fdry	320	320	320
Can. Car and F. pr.	320	320	320
Can. Cement	20	20	20
Can. Hydro Elec pr.	32	32	32
Can. North Power	12	12	12
Can. Pac. Railway	12	12	12
Cockshutt P. 510	510	510	510
Cons. Min. and Sm.	61	61	61
Dome Bridge	14	14	14
Dome Steel	49	49	49
Dome Textile	47	47	47
Gen. Steel Works	75	75	75
Hollinger G. M. M.	19	19	19
Int. Nickel	19	19	19
Manitowab	23	23	23
McColl Sphenox	6	6	6
Mont. L. H. P.	43	43	43
Nat. Breweries	16	16	16
Nat. Power Corp.	61	61	61
Quebec Power	114	114	114
Shawinigan	1120	1120	1120
Steel Co. of Can.	19	19	19
Steel Co. of C.	25	25	25
Minneapolis	9	9	9

DEBITURES

Mont. L. H. P. 43 43 43

BANQUES

Commerce 126 126 126
Montreal 170 170 170
Roya 128 128 128
Total des ventes: 21,311.

Bourse de New-York

par Jenks & Gwynne & Co.

VALEURS

VALEURS	Ouv.	Max	Min	Per-Chan
Adams Express	41	41	41	41
Am. Reducting	298	298	298	298
Am. Alkali	82	82	82	82
Am. Can. 320	320	320	320	320
Am. Car and F.	201	201	201	201
Am. Cement	20	20	20	20
Am. Home Prod.	24	24	24	24
Am. and Fin. Pow.	61	61	61	61
Am. Ice Corp.	64	64	64	64
Am. Loco	71	71	71	71
Am. Power and Lt.	64	64	64	64
Am. Radiat.	124	124	124	124
Am. Smelting	124	124	124	124
Am. Steel Fdries	54	54	54	54
Am. Sugar	281	281	281	281
Am. Tel. and Tel.	100	100	100	100
Am. Tobacco	78	78	78	78
Am. Tobacco	78	78	78	78
Am. Works	154	154	154	154
Am. Woolen	43	43	43	43
Anacostia Copper	42	42	42	42
Atl. Coast Line	22	22	22	22
Atl. Hef. Co.	154	154	154	154
Baldwin Loco	14	14	14	14
Balt. and O.	11	11	11	11
Best	9	9	9	9
Bethlehem Steel	14	14	14	14
Borden's	12	12	12	12
Brookly. Man. Tr.	291	291	291	291
Cal. Packers	84	84	84	84
Can. Car and F.	320	320	320	320
Can. Cement	20	20	20	20
Cerro de Pasco	78	78	78	78
Chesapeake Ohio	298	298	298	298
Chesapeake Ohio	298	298	298	298
Chic. Rock Island	42	42	42	42
Cons. Solvents	104	104	104	104
Coca Cola	78	78	78	78
Cole Fuel and Iron	51	51	51	51
Columbia Gas	154	154	154	154
Cons. and South.	82	82	82	82
Cons. Oil	52	52	52	52
Cons. Can.	404	404	404	404
Corn Products	124	124	124	124
Curtis Wright	14	14	14	14
Drug Inc.	261	261	261	261
Dela and Hudson	218	218	218	218
Detroit Edison	69	69	69	69
Dupont	261	261	261	261
Elect. Pow. and Lt.	54	54	54	54
Erie Railroad	51	51	51	51
First Nat. Stores	51	51	51	51
Gen. Motors	124	124	124	124
Gen. Ry. Sig.	194	194	194	194
Gillette S. R.	164	164	164	164
Granby Mining	48	48	48	48
Great North P.	94	94	94	94
Great Northern	104	104	104	104
Graham Paige	12	12	12	12
Gulf States Steel	91	91	91	91
Houston Oil	124	124	124	124
Hudson Bay	42	42	42	42
Hupp Motors	24	24	24	24
Inland Steel	124	124	124	124
Int. Nickel	19	19	19	19
Int. Nickel	19	19	19	19
Int. Tel. and Tel.	64	64	64	64
Int. Merc. Marine	12	12	12	12
Julius Kaysen	72	72	72	72
Kellogg Hygienic W.	84	84	84	84
Kennecott Copper	84	84	84	84
Lehigh Valley	12	12	12	12
Lehigh Valley	12	12	12	12
Loews Theatre	104	104	104	104
Mack Trucks	104	104	104	104
McKeesport	501	501	501	501
Missouri K. riv.	163	163	163	163
Missouri Pac.	12	12	12	12
Montgomery Ward	12	12	12	12
Nat. Cash	12	12	12	12
Nat. Power and Lt.	12	12	12	12
Nor. Haven	104	104	104	104
Norfolk and West.	124	124	124	124
Norfolk and West.	124	124	124	124
Northern Pac.	104	104	104	104
Oakland	104	104	104	104
Owens Bottle	24	24	24	24
Pacific Gas	24	24	24	24
Penn. R. R.	18	18	18	18
Pub. Utility	18	18	18	18
Phillips Petroleum	54	54	54	54
Pressed Steel Car	14	14	14	14
Public Serv. Corp.	42	42	42	42
Pullman	218	218	218	218
Pure Oil	34	34	34	34
Radio Corp.	44	44	44	44
Reynolds	44	44	44	44
Republic I. and S.	6	6	6	6
Rocky Mt. Ind.	294	294	294	294
Sears Roebuck	18	18	18	18
Simmons Bed	61	61	61	61
South Cal. Edison	64	64	64	64
South Pacific	174	174	174	174
Southwestern	12	12	12	12
Stand. Oil and El.	11	11	11	11
Stand. Oil N. J.	204	204	204	204
Stand. Oil N. J.	204	204	204	204
Stewart Warner	24	24	24	24
Studebaker	24	24	24	24
Texas Gulf Sulph.	224	224	224	224
Texas Oil	224	224	224	224
Union Car and Car	224	224	224	224
Union Pacific	224	224	224	224
United Fruit	224	224	224	224
U. S. Pipe and F.	84	84	84	84
U. S. Ind. Alco	184	184	184	184
U. S. Realty	4	4	4	4
U. S. Rubber	24	24	24	24
U. S. Steel	24	24	24	24
Vanadium Steel	114	114	114	114
Westinghouse	224	224	224	224
Wells Fargo	12	12	12	12
Woolworth Co.	24	24	24	24
Yellow Cab	104	104	104	104
Youngtown	104	104	104	104
Total des ventes: 720,000.				

MONTREAL FOUNDRY LTD.
1260 Conde, W1. 9022

M. Avila Raymond entre en fonctions hier comme président de la Chambre de Commerce du district de Montréal

M. C.-H. Catelli assermenté les nouveaux conseillers de la Chambre

M. L.-J. Tarte

Hier après-midi avait lieu l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce, et l'entrée en fonctions du nouveau président, M. Avila Raymond.

M. L.-J. Tarte, président sortant de charge, a fait rapport du travail de la Chambre pour l'année 1932. "Contrairement aux prévisions, a-t-il observé, l'année 1932 a été pour ainsi dire calme sur 1931". Nous devons chercher la solution des mêmes problèmes qui se présentent à nous depuis plus de trois ans. Quelques indices, cependant, nous permettent d'espérer.

"Tout d'abord, le mouvement de la bourse, qui, depuis le krach de 1929, entraînant presque toutes nos valeurs mobilières à parer avoir épuisé son cours à la Bourse se sont des lors au moins relativement stabilisés, dans plusieurs cas, même, à un niveau sensiblement au-dessus du plus bas. D'un autre côté, on a réalisé pendant l'année écoulée un meilleur équilibre de notre commerce extérieur, qui en 1932 s'est soldé par une substantielle balance favorable. Ce redressement de nos échanges est d'autant plus heureux qu'avec notre devise considérablement dépréciée, un fort excédent d'importations, comme nous en avions depuis plusieurs années, eût constitué une opération particulièrement onéreuse. Un troisième indice de bon augure se trouve dans les accords conclus à la Conférence Interimpériale d'Ottawa, lesquels nous promettent des débouchés avantageux pour nos denrées agricoles, nos produits forestiers et un certain nombre d'articles ouvrés. Sur ces accords l'industrie et le commerce du Canada fondent d'assez belles espérances, sans toutefois se dissimuler que leur pleine réalisation exigera du temps et un persévérant effort.

"Un autre facteur — et peut-être le plus important — qui milite en faveur du relèvement économique du pays, c'est le temps, par la vertu duquel s'accomplit invisiblement, dans l'organisme de la production, l'adaptation et le redressement sous l'impulsion de tous les efforts individuels. C'est ce qui nous annonce que, dans une situation qui, malheureusement, reste sombre, nous justifions à mon sens d'envisager l'avenir avec confiance. Si l'on me permet de formuler un pronostic, j'incline donc à le faire dans un sens favorable, et je l'ose sans fausse humilité, ayant la certitude, au pis aller, de ne pas me tromper plus qu'il n'est arrivé à tant d'autres, plus autorisés que moi, qui, depuis trois ans, suivant qu'ils voyaient tout en rose ou tout en noir, n'ont cessé de nous annoncer comme imminents le retour de conditions florissantes ou l'irréparable dislocation de toute notre structure économique.

Une banque centrale
"Une autre question, poursuit M. Tarte, que certains s'obstinent à remettre de l'avant c'est celle de la création d'une banque centrale. J'ai la nette impression qu'il faudra un jour ou l'autre que la Chambre de Commerce prenne une attitude sur cette question. Un de ses aspects nous est familier et c'est que cette suggestion d'une banque centrale a soulevé une opposition unanime de toutes nos banques à charte, à qui chacun de nous est disposé à reconnaître une haute autorité sur un pareil sujet. Et en fait, notre système bancaire tel qu'il est n'a pas encore entraîné les désastres dont on a souffert ailleurs. Je n'en conseillerais pas moins à la Chambre de mettre cette question à l'étude afin de pouvoir, si la chose venait à paraître utile, formuler en l'espèce une opinion réfléchie et fortement motivée.

Les impôts
"Sur la question des impôts, je vous exhorte à considérer diligemment, en vue de représentations à faire au nom de la Chambre, la somme effrayante des dépenses de toutes les administrations publiques. Nos gouvernements ont compris — bien tard — que les contribuables ne peuvent indéfiniment porter ce fardeau écrasant et qu'il faut de toute nécessité comprimer les budgets avec une extrême sévérité. Pour que l'industrie et le commerce se relèvent, une condition est nécessaire tout d'abord, et c'est la détente. A mon avis, la Chambre ne saurait trop énergiquement manifester à qui de droit son sentiment à cet égard.

La Chambre junior
Quant aux travaux que nous avons accomplis durant l'année, vous les connaissez aussi bien que moi, et l'énumération en serait fastidieuse. Permettez-moi seulement de mentionner la Chambre de Commerce junior, qui est une de nos œuvres, je devrais dire de nos œuvres de prédilection. Elle a été fondée sous le régime de mon prédécesseur immédiat, M. Duquette, mais c'est en 1932 qu'elle a commencé à déployer ses activités. Ses débuts ont été très encourageants. Ce groupement de jeunesse va constituer en quelque sorte l'école où se prépareront ceux qui éventuellement nous remplaceront. Parce qu'ils se seront appliqués de bonne heure à l'étude sérieuse des grandes questions commerciales, financières, sociales et nationales, il est fort possible que, lorsqu'ils auront pris leur place, ils se révèlent supérieurs à la plupart d'entre nous. Nous leur souhaitons cordialement. Même nous leur portons un si grand intérêt que, j'en suis sûr, tous les membres de cette Chambre les suivront avec une attention soutenue (Suite à la page 3)

Une oeuvre de solidarité

Matinée littéraire et musicale sous les auspices de la section féminine de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises.

La section féminine de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises donnera cet après-midi 9 février, à 4 heures 30, à l'Hôtel Windsor, salon York, une matinée littéraire et musicale, sous la présidence d'honneur de Mme Rosaire Thibault. Présenté par Mme Pierre-F. Casgrain, M. Edouard Montpetit fera une causerie sur "Une oeuvre de solidarité". M. le chanoine Valois prononcera une allocution. M. Henri Letondal récitera quelques poèmes avec accompagnement. Par autorisation spéciale du lieutenant-colonel F.-R. Phelan, la musique des Canadian Grenadier Guards, sous la direction de M. J.-J. Gagnier, lieutenant et directeur de musique, exécutera quelques morceaux de son répertoire. Le brigadier-général E. de B. Panet, président de la campagne de la souscription qui s'ouvrira le 1er avril prochain, en exposera le plan général, et l'on distribuera des imprimés relatifs à cette campagne.

La présidente de la section féminine, Mme Athanase David, invite cordialement les dames patronesses et autres collaboratrices des oeuvres affiliées à la Fédération, ainsi que toutes les dames qui s'y intéressent. L'entrée est gratuite et il ne sera fait aucune collecte.

Un débat en cour sur l'obscénité de certaines revues

W. J. Black accusé d'avoir vendu le "Film Fun" et le "Calgary Eye Opener"

Le juge Cusson

Interrompant le témoignage de l'abbé Castonguay, du Cap de la Madeleine, qui était en train de démontrer l'obscénité des revues Film Fun et Calgary Eye Opener, au cours du procès intenté contre W. J. Black, libraire, 2009 rue Saint-Denis, le juge Victor Cusson déclara qu'il pouvait se rendre compte lui-même du caractère obscène des dites revues sans recourir à une expertise.

M. Black, accusé par la police provinciale, de vendre dans son magasin de la littérature obscène, déclara hier après-midi qu'il était souscripteur de l'American News Agency laquelle le fournissait régulièrement de périodiques qu'il croyait décentes.

Mais Me Robert Bourassa, procureur de la poursuite, lui fit dire en cour qu'il avait parfaitement connaissance de la présence de ces revues sur ses comptoirs, et produisit comme exhibits deux numéros des revues mentionnées plus haut. Le tribunal examina deux ou trois photographies, lut une ou deux légendes graves et sembla convaincu que ces revues sont immorales.

Entretiens, Me Antonin Lepage, avocat de la défense, demanda à quel point, suivant les moeurs actuelles, on peut juger de l'obscénité d'une revue? Pour expliquer les légendes graves, il dit:

— Ce sont des quiproquos. Pour expliquer les photographies et les deshabillés, il ajoute:

— De ces deshabillés et demi-nudités, nous en avons sur les portes du Palais de Justice et dans plusieurs musées, ou chose curieuse, elles ne formalisent personne.

Le juge déclare que ce n'est pas à une réponse et qu'il faut bien se garder de confondre avec l'art, des photos qui sont remplies de suggestions.

Me Lepage invoque un jugement qui a été rendu récemment à Winnipeg dans une cause de même type. Me Bourassa répond en invoquant le jugement du magistrat Lacoursière de Trois-Rivières qui condamna un marchand de journaux pour le même délit.

Le jugement contre M. Black est finalement remis au 22 février prochain.

Les hommes qui ont fait la France de 1870 à notre époque

Des fils de paysans et de petits bourgeois, qui pensaient en Romains, dit M. Allix

A l'Alliance Française

Si la France a gardé, depuis plus de soixante ans, un équilibre politique que bien des peuples lui envient et si le régime politique constitué par la troisième république a vu, d'années en années, son autorité et son prestige s'affirmer, ce double fait tient au caractère de la classe sociale qui a pris la direction du pays dès après la défaite de 1870. Cette classe, que Gambetta baptisa improprement du nom de "nouveaux couches", a donné à la France des politiciens qui s'inspirent à la fois des fortes traditions du paysan français et de culture léguée par l'antiquité. Les principaux hommes d'état, de 1870 à notre époque ont tous été des intellectuels représentant la classe moyenne et descendant de petits bourgeois ou de paysans propriétaires.

C'est cet intéressant point de philosophie de l'histoire contemporaine que mettait en valeur hier, devant les membres de l'Alliance Française, à l'hôtel Ritz-Carlton, M. André Allix, professeur à l'Université de Lyon et directeur de l'Institut des Etudes Rhodaniennes. Le conférencier fit remarquer que, bien que portant le nom de troisième république, le régime actuel du gouvernement de la France s'avère, en fait, au moment de son avènement, une expérience tout à fait nouvelle, les deux premières républiques ayant été en somme, l'une une dictature de parti, l'autre un gouvernement provisoire. A ses débuts, le nouveau régime manquaient donc entièrement de précédents sur lesquels s'appuyer. Il commença sa carrière par des tâtonnements que n'encourageait guère la défiance générale qui l'enveloppa durant les premières années. La troisième république dura cependant, car elle appela à sa tête des hommes qui représentaient réellement la masse de la nation dans ce qu'elle a de plus durable.

Si l'on examine en effet la personne et l'esprit de la plupart des chefs politiques que la France s'est donnée depuis 1870, on peut remarquer que (à quel parti qu'ils appartiennent) ils possèdent tous en commun une origine obscure et un certain vœu fortement imprégné d'antiquité grecque et latine. En fait, l'homme politique français pense en Romain, fait observer M. Allix, qui vérifie cet axiome par l'exemple de plusieurs parmi les politiciens les plus connus de l'heure actuelle.

M. Allix cite d'autres exemples qui prouvent que cet état de chose ne date pas de la guerre. Les noms de Guizot, de Thiers, de Lamartine, de Victor Hugo et de Maurice Barrès, pour ne citer que les plus connus, sont un gage précieux de la vérité de cette affirmation.

— On a dit, fait remarquer pour

M. J.-L. Halsey au Reform Club, samedi à 1 heure

C'est M. J.-L. Halsey, député de Hants-Kings, Nouvelle-Ecosse, qui sera l'hôte d'honneur et le conférencier, au prochain dîner-causerie du Reform Club, samedi prochain à une heure. De 2 à 3 heures, le poste CKAC radio-diffusera les discours. M. J.-L. Halsey s'intéresse beaucoup aux pêcheries, et il est probable qu'il traitera ce sujet. M. J.-A.-A. Leclair présidera.

Me Charles Gaudet évoque l'histoire de son Alma Mater

Dîner annuel des Anciens élèves de l'Université d'Ottawa

A l'hôtel Queen's

Les Anciens élèves de l'Université d'Ottawa qui demeurent à Montréal, et quelques-uns de l'extérieur, se sont réunis hier soir à l'hôtel Queen's, pour leur dîner annuel. Me Charles Gaudet, C.R., président et a fait une causerie sur l'histoire de l'Université d'Ottawa. Entré à cette institution à l'âge de 7 ans (au cours préparatoire), lorsque le Père Tabaret, le fondateur, exerçait les fonctions de supérieur, M. Gaudet l'a fréquentée jusqu'en 1892. C'est dire qu'il a vécu la vie du collège pendant 14 ans.

En 1878, année de son arrivée, il n'existait que la vieille bâtisse originelle, faisant face à la rue Wilbrod. Les Pères Oblats avaient déjà obtenu une charte d'université, mais l'institution s'appelait toujours Collège Saint-Joseph. Peu à peu, les constructions se sont modifiées jusqu'à former le bel immeuble d'aujourd'hui. La plupart des préteurs qui étaient alors à l'Université étaient de vieux soldats venus de France et qui avaient fait leur service militaire dans la guerre d'Italie de 1859 et la guerre franco-prussienne de 1870.

Une des figures les plus sympathiques de cette époque, c'est bien le Père Chaborelle, petit homme qui maniait le fleuret à merveille, malgré ses 60 ans. M. Gaudet mentionne aussi le Père Ballard, devenu préfet des études, et qui a beaucoup contribué à la renommée de l'Université. Type différent, le Père Filiatreau était un grand philosophe, au courant de presque tous les systèmes. Le conférencier évoque aussi le Père Tabaret, âme d'élite et cœur d'or.

M. Gaudet fait ensuite l'éloge de ces hommes de dévouement qui ont abandonné la France et tout ce qui leur était cher pour venir enseigner ici. Le cours de l'Université d'Ottawa est sensiblement le même que du temps de M. Gaudet: cours préparatoire, cours commerciaux et cours classiques. Les élèves ont le rare avantage de pouvoir puiser aux sources abondantes de la Bibliothèque du Parlement. M. DeCelles, qui était alors bibliothécaire, était sévère sur le choix des livres à prêter aux écoliers.

Au Parlement, Me Gaudet a eu l'occasion d'entendre Laurier, MacDonald et Chapleau, et bien d'autres encore. Un jour, rappelle le conférencier, Sir John rencontra un vieil adversaire politique, dont les attaques étaient passablement violentes. Et le chef conservateur sauta sur le dos de son adversaire en lui disant: "You, old Grit, you never supported me before, but you will have to support me now". Jamais plus de violence. Laurier avait une mémoire extraordinaire, mais lorsque sa mémoire lui faisait défaut, il avait des ruses utiles. S'il avait une chance que ce fût possible, il disait volontiers aux jeunes gens: "J'ai bien connu votre père et votre mère".

MacDonald procédait autrement: "Well, how's the old complaint?"

Me Gaudet parle ensuite des sports à l'Université d'Ottawa, qui a souvent remporté des championnats en divers domaines et il termine en faisant l'éloge de ce moyen d'éducation.

Le R. P. G. Marchand, O.M.I., recteur de l'Université, a également prononcé une brève allocution. On remarqua à la table d'honneur: MM. Charles Gaudet, Homère Fautoux, L.-H.-A. Archambault, secrétaire de la Commission du Port, J.-H. Moreau, J.-M. Dumoulin, J.-Horace Prévost, N.-A. Sabourin, Me L.-J. DeLadurantaye, le Dr Stephen Langevin, M. le Dr F.-L. Demers, échevin de Delorimier et le capitaine André D'Astous.

Tragique accident de l'aviation

Detroit, 8. (P.A.) — Trois employés de la manufacture d'appareils aëriens Stinson ont été tués instantanément cet après-midi quand leur avion s'écrasa dans un champ près de l'aérodrome de Wayne.

Les victimes sont: le pilote-chef Owen Pinaire, Arthur Saxon, ingénieur, Sam Benson, ingénieur. Les trois hommes faisaient une envolée d'essai avec un avion à trois moteurs au moment de l'accident. Ils firent une chute de 700 pieds. L'avion ayant été complètement démolé, il est impossible de déterminer la cause de l'accident.

terminer le conférencier, que les fils de la défaite, comme on les a appelés, étaient des incapables. Ils ont pourtant compté dans leurs rangs des gens comme Clémentineau, F.-H. Lyau-Pétain, Barrès et d'autres, qui ont permis à la France un instant humiliée de reprendre avec éclat son rang parmi les grandes nations.

Présidence qui ne doit plus être un enjeu d'élections

Le mandat présidentiel, à la Commission métropolitaine, sera-t-il prolongé?

M. Alfred Filion

Le mandat du président de la Commission métropolitaine de Montréal sera-t-il prolongé?

Un journal anglais de Montréal a déjà répondu dans l'affirmative à cette question d'actualité, mais ni le président ni les membres de la Commission métropolitaine n'ont voulu corroborer l'assertion, hier après-midi, lors d'une séance régulière de ce corps administratif.

Néanmoins, M. Alfred Filion, conseiller municipal de Montréal (quartier S.-Edouard), est d'avis que la suggestion est excellente; et il nous a même déclaré qu'il allait s'y intéresser de très près. "Vous pouvez déclarer dans votre journal, nous dit-il, que je vais moi-même personnellement proposer la prolongation du mandat du président, et voici pourquoi:

Il serait malheureux qu'un poste aussi important que celui de la présidence de la Commission métropolitaine dépende uniquement du suffrage populaire. Et c'est pourtant le cas. La charte de la Commission ne confère pas, aux membres, le pouvoir de démettre le président de ses fonctions. Mais, par contre, si le président n'est pas réélu dans son quartier, il perd immédiatement tout droit de candidature à la présidence de la Commission.

"Cette pratique n'est pas logique, car l'administration de la finance municipale ne devrait pas être asservie à l'instabilité politique. Dès qu'un homme commence à bien posséder le sens de ses fonctions, et qu'il est en état d'en faire bénéficier les municipalités de la banlieue, il risque une démission forcée par suite d'une défaite électorale.

"Mon humble opinion serait que le président de la Commission métropolitaine, qui soit-il, fût désigné en permanence, et que son poste ne dépende pas des éventualités électorales. Evidemment, nous n'arriverions pas facilement à ce but, car notre charte devrait être amendée. Je me propose donc de proposer à mes collègues que la charte de la Commission métropolitaine soit amendée, et qu'un bill en ce sens soit présenté à l'Assemblée législative de Québec".

Tout indique que ce bill ne saurait être présenté à temps pour la présente session provinciale, mais M. Filion et quelques-uns de ses collègues se proposent de le préparer pour la prochaine Législature.

Terrains qui sont vendus à \$10, et en six versements

Quelques transactions immobilières auxquelles Pointe-aux-Trembles est autorisée

A Montréal-Nord

Des terrains à \$10 chacun, ou même à \$15: voilà qui témoigne éloquentement de la baisse des valeurs immobilières. C'est pourtant le cas de quelques lots dont la Commission métropolitaine de Montréal a autorisé la vente par la municipalité de Pointe-aux-Trembles.

La ville de Pointe-aux-Trembles avait reçu une offre d'achat dans le cas de deux terrains situés 15e avenue, entre les rues Ontario et Forsyth. Voici les conditions auxquelles la vente a été décidée: prix de vente total, pour les deux lots: \$20; à payer comptant, 25 pour 100, ou \$5; le reste payable en cinq versements mensuels de \$3 chacun; acquéreur: E.-J. Fortin.

Des milliers de gens pourraient acheter de l'immeuble, à ces conditions-là, et si tout le monde s'y mettait, il est vraisemblable que l'industrie immobilière connaîtrait un nouvel essor.

Quatre autres terrains de Pointe-aux-Trembles, qui constituent un magnifique emplacement d'industrie, seront vendus à raison de \$15 chacun. Les acquéreurs sont Gagné et Gardiner manufacturiers de colle à chapeau. La municipalité s'assure ainsi un revenu annuel de \$13.50 durant vingt-trois ans, en taxe d'eau seulement. Il faut aussi tenir compte des revenus qu'elle touchera sous forme d'impôt foncier ou autrement.

Question délicate
C'est Me Charles Laurendeau, avocat-conseil de la Commission métropolitaine, qui diètera à la municipalité de Montréal-Nord l'attitude qu'elle devra prendre vis-à-vis d'une réclamation de \$675 qui lui a été intentée par une dame qui fut victime d'un accident d'auto sur une route de cette municipalité. Il appert que l'état de la chaussée était défectueux, à l'endroit de l'accident, et que c'est la ville qui est en faute. La plaignante a quelques témoins pour corroborer cette assertion.

(Suite à la page 2)

Inauguration de la 5e exposition des produits canadiens

Les honorables H.-H. Stevens, ministre du commerce, et Fernand Rinfret, maire de Montréal

Exhibits magnifiques

La cinquième exposition annuelle des produits canadiens fut officiellement inaugurée hier soir, à l'immeuble de la Sun Life, par l'honorable H. H. Stevens, ministre fédéral du commerce. L'honorable Fernand Rinfret, maire de Montréal, a également adressé la parole en cette occasion, ainsi que M. Joseph Beaubien (maire d'Outremont), président de la division québécoise de la "Produce-in-Canada Association Incorporated". Sur l'estrade, on remarquait: M. H. M. Jacquays, James H. Webb, E. Howard Smith, W. H. Miner, Neil C. Polson, Jr., P.-E. Joubert, C. W. Williams, R. W. Gould, secrétaire provincial de l'Association des produits canadiens, et plusieurs autres personnes intéressées à l'industrie ou au commerce.

L'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, n'ayant pu assister à la soirée d'ouverture de l'exposition, s'en est fait excuser auprès du public par M. Jos. Beaubien, qui présidait.

M. Joseph Beaubien

"Messieurs et Messieurs, dit le président de la division provinciale, vous assistez aujourd'hui à l'ouverture de la cinquième exposition annuelle des produits canadiens. Chaque année, les manufacturiers du Canada ont recours à ce moyen, à tout ce déploiement, pour faire comprendre aux consommateurs de leur pays que les marchandises fabriquées au Canada possèdent toute la qualité, toute l'élégance et la beauté qu'on reconnaît généralement aux produits importés de l'étranger.

"Il est absolument faux de prétendre que les produits canadiens sont inférieurs à ceux qui sont fabriqués en terre étrangère, ou qu'ils se vendent plus cher. Circulez dans les allées de cette salle d'exposition, et vous en serez tout convaincus. Et surtout, n'oubliez pas qu'en achetant des marchandises fabriquées dans votre pays, vous vous rendez un précieux service, en activant le fonctionnement de l'industrie, en ramenant la prospérité, et en créant des emplois pour les chômeurs."

L'hon. H. H. Stevens

Le ministre fédéral de l'Industrie et du commerce fait observer que l'exposition des produits canadiens coïncide avec la Semaine des Achevures, cette année.

"Cela me fournit l'occasion de vous exprimer, dit-il, ce que je pense de la crise et des maux qui s'y rattachent. Depuis quelques années, vous n'avez entendu dire que des paroles de pessimisme. Partout, des enseignes et des annonces crient le désespoir de la civilisation moderne. Je vous prie de ne pas écouter ces propos désolés. Sachez plutôt que c'est le temps plus que jamais de reprendre confiance et de faire des emplettes.

"Sachez-vous ce que c'est que la richesse? Bien des gens s'imaginent que la richesse consiste dans l'accumulation de l'argent ou même des soi-disant valeurs. Mais, au contraire, la richesse, par essence, est la valeur mobilière ou immobilière de quelqu'un. Personne n'est riche, si son argent dort en lieu sûr; il le sera le jour où il aura converti son avoir en choses palpables d'une valeur croissante. L'argent n'est que le symbole de la richesse, et non la richesse proprement dite.

"Malgré tout ce qu'on a dit contre la crise, il faut bien admettre que ce violent ralentissement des affaires a entraîné quelques avantages. Ainsi, les marchandises se vendent actuellement à des prix exceptionnellement bas, plus bas qu'il eût été possible de le concevoir il y a quelques années. C'est le temps plus que jamais d'acheter. Observez à la lettre les préceptes de la Semaine des Achevures: ils sont fondés sur la raison et l'intérêt national. D'ailleurs, il ne vous sera pas donné longtemps de voir les marchandises se vendre à des prix aussi bas qu'aujourd'hui, et je doute fort que les denrées, les matières premières, les outils, les instruments de toutes sortes se vendent plus tard à des prix plus bas qu'aujourd'hui. C'est le temps de profiter d'une aubaine comme il ne s'en est jamais vu et comme il ne s'en verra probablement jamais."

L'hon. M. Rinfret

Le maire de Montréal, parlant d'abord en anglais, remercie le ministre du commerce d'être venu inaugurer l'exposition des produits canadiens, et il lui souhaite la bienvenue dans la métropole du Canada. Il recommande ensuite à la population de Montréal de bien songer au but de l'exposition. "Tout ce déploiement, dit-il, témoigne hautement de l'envie-gure de l'industrie canadienne. Nous

(Suite à la page 2)

1926 Plessis. Tél.: AM. 8900

Monty, Lefils & Tanguay

POMES FUNEBRES

Service d'Ambulance

GARAGE CENTRAL
LIMITÉE
REPARATIONS GENERALES — DUCCO
Magasin d'accessoires: 3732, rue Saint-Denis
Tél.: HAbour 6970 360 est, Avenue des Pim

A ONZE HEURES
CE SOIR
A CFCF

Les nouvelles du «Canada»
Toute l'actualité en quelques minutes

SOYEZ
AUX
ECOUTES